

Chapitre I

L'Organisation textuelle des éditoriaux

Notre étude vise à dégager l'organisation textuelle de l'éditorial. Nous partageons notre démarche en 2 étapes : premièrement, il s'agira de l'étude du péri-texte ; c'est-à-dire la présentation typographique de la page éditoriale et de son titre. Deuxièmement, nous étudierons l'organisation du texte et plus particulièrement le plan dans son introduction, son développement et sa conclusion.

Nous posons comme hypothèse que l'éditorial a ses propres caractères, différents d'autres articles de presse, tels que : reportage, interview, chronique, nouvelle, courrier des lecteurs, etc. L'éditorial exprime le point de vue de son auteur ou du journal vis à vis des actualités, des événements généraux. L'éditorialiste explique, interprète, commente des faits en vue de faire valoir une opinion, un jugement ou une conviction.

1. Les caractéristiques des textes éditoriaux

D'abord, nous proposons les caractéristiques du texte éditorial définies par les professionnels du journalisme :

Claren L. Barnhart et Robert L. Barnhart définissent ainsi l'éditorial : "L'éditorial est un article apparu dans un journal et une revue qui est écrit par un éditorialiste ou un groupe de rédaction dans une presse en vue d'exprimer particulièrement un point de vue."^{1*}

William Allen White dit : "L'éditorial constitue le point de vue à l'aide des faits réels. L'éditorialiste présentera un nouveau perspectif ou un point de vue différents de ces faits banals."^{2*}

* Citation traduite en français par nous-même

^{1*} Citation par Piangpen Toommanon dans la thèse "Editoriaux dans les quotidiens thaïs : Contenus et Stylistiques" (Bangkok : Université Chulalongkorn, 1993) p.

^{2*} Ibid.

M.Lyle Spencer révèle : “L’éditorial présente brièvement les idées avec prudence. L’éditorialiste amuse et persuade les lecteurs de faire quelque chose ou interprète clairement les actualités à ce moment-là.”^{3*}

C. Chaowarat définit : “L’éditorial est une brève composition, publié à des moments, des événements importants. La presse a pour but d’exprimer les points de vue concernant les événements généraux.”^{4*}

Waldrap A. Gayle renseigne : “L’éditorial est l’élément essentiel de la presse. Cela donne aux lecteurs l’occasion pour manifester les opinions en même temps que l’éditorialiste ou une presse.”^{5*}

^{3*} Ibid., p. 14

^{4*} Chaowarat Chirdchai. “L’éditorial dans le journal et la revue” (Bangkok : Université Thammasat, 1977) p. 322

^{5*} Citation par Piangpen Toommanon dans la thèse “Editoriaux dans les quotidiens thaïs : Contenus et Stylistiques” (Bangkok : Université Chulalongkorn, 1993) p.

Siegfried Mandel trouve : “L’éditorial est une source des informations servant à exprimer les points de vue ou les commentaires au moyen de l’analyse très attentive de l’éditorialiste. Cela est basé sur les événements journaliers.”^{6*} et ajoute : “Il ne suffit de comprendre les faits, dans la société actuelle, alors il faut se rendre compte de l’origine de ces faits-là.”^{7*}

Michelle V. Charnley dit : “L’éditorial est un article, paru à la page éditoriale où l’éditorialiste ou la presse peuvent exprimer les commentaires, différent du reportage qui ne paraît que les faits réels.”^{8*}

José De Broucker, regroupe le texte éditorial en “genre du commentaire : commentaire explicatif, commentaire traduction, commentaire interprétatif, commentaire expressif.”⁹

^{6*} Ibid., p. 16

^{7*} Ibid.

^{8*} Ibid., p. 14

⁹ Citation de José De Broucker par Jean-Michel Adam dans “Unités rédactionnelles et genres discursives : Cadre générale pour une approche de la presse écrite : Pratiques N^o 94” (Metz : CRESEF, 1997), p. 8

Jean-Luc Martin-Lagardette définit : “L’éditorial, ou édito, est le genre de commentaire le plus usité et le plus connu.”¹⁰

Dans le Lexique de la presse écrite, l’éditorial est ainsi défini :

“Article engageant l’opinion d’un journal et signé par un responsable de la publication ou du nom du journal.” et aussi “Article écrit par une personnalité importante du journal (...) Il peut être signé du nom de l’éditorialiste, du titre du journal ou de sa rédaction.”¹¹

¹⁰ Citation de Jean-Luc Martin-Lagardette par Annik Dubied et Marc Lits dans “L’Editorial : Genre journalistique ou position discursive? ; Pratiques N° 94” (Metz : CRESEF, 1997) p. 51

¹¹ Annik Dubied dans “L’Editorial : Genre journalistique ou position discursive? ; Pratiques N° 94” (Metz : CRESEF, 1997) p. 51

Alors qu'Henri Montant insiste davantage sur l'organisation, il recommande vivement une construction, qui s'inspire de "l'argumentation classique ou de plaidoirie."¹²

D'après les définitions relatives au texte éditorial, nous pouvons résumer les traits communs qui constituent le noyau du prototype éditorial : un article en tête de journal, engageant l'éditeur, par la photo et la signature d'un responsable ou de sa rédaction et prenant position, en mêlant engagement personnel et argumentation classique avec commentaire expressif.

Quant à la fonction de l'écriture éditoriale, nous citons la définition de Malee Boonsiripan dans le livre 'L'écriture des éditoriaux dans le quotidien thaï' : la fonction de l'éditorial est "d'introduire de l'actualité ou événement général, d'expliquer le thème ou des sources événementielles, de préciser les problèmes importants, de donner les avis ou analyse des problèmes, de donner les raisons par rapport à son avis et de montrer les effets des problèmes

¹² Citation d'Henri Montant par Annik Dubied et Marc Lits dans "L'Editorial : Genre journalistique ou position discursive : Pratiques N° 94" (Metz : CRESEF, 1997) p. 52

des problèmes et de conseiller la solution ou présenter des commentaires interprétatifs ou expressifs de l'auteur."^{13*}

Malee Boonsiripan propose ensuite de diviser le texte éditorial en 3 parties principales. Ce sont :

- l'introduction précisant éventuellement ses conditions de production et menant les lecteurs à ce dont parlent les auteurs ou à ce qu'ils veulent présenter.

- le développement constituant un mouvement du texte et amplifiant complètement les faits ou les idées détaillés.

- la conclusion rassemblant les éléments essentiels et jugeant des objectifs de la valeur du texte.

2. La 1^{ère} composante de l'éditorial : le Pérítex-te

Il s'agit dans le pérítex-te de la dispositon typographique et du titre. D'après les pages éditoriales de deux hebdomadaires, nous avons trouvé qu'elles paraissent à la

^{13*} Malee Boonsiripan. "L'écriture des éditoriaux dans le quotidien thaï" (Bangkok : Université Thammasat, 1984) p.

première page après la couverture pour L'Express et après le sommaire pour Le Point. Toutes ces pages éditoriales sont encadrées par le contour carré qui met en valeur le texte. La longueur est divisée en 4 à 11 paragraphes. Régulièrement, il n'y a qu'une page éditoriale à chaque numéro, à l'exception du numéro 1027 : 'Chine : la conversion capitaliste' dans le Point ; l'auteur présente son texte en 2 pages, le plus long parmi les autres.

2.1 La présentation typographique

Nous constatons qu'il y a deux formules de présentation typographique pour les deux presses. Nous observons que les deux journalistes veulent mettre en relief le titre du texte parce qu'il se trouve au milieu de la page dans l'ancienne et dans la nouvelle formule (cf. les tableaux page 14 - 15). A l'intérieur du contour, l'éditorial se compose généralement de photo de l'auteur, de signature, de titre et particulièrement pour la nouvelle formule de l'Express d'un extrait de texte . La présence de photo et signature constitue un poids effectif et symbolique fort au sein du texte et semble attester une implication personnelle affirmée. L'extrait du texte dans l'Express constitue le résumé du texte global. Nous trouvons que cette information pique la curiosité et redonne l'envie de lire aux lecteurs. Quant au Point, nous avons trouvé qu'il n'y a qu'un numéro sans photo, mais avec deux signatures de journalistes dans le Point.

Voici le tableau comparé de la présentation typographique entre l'Express et le Point.

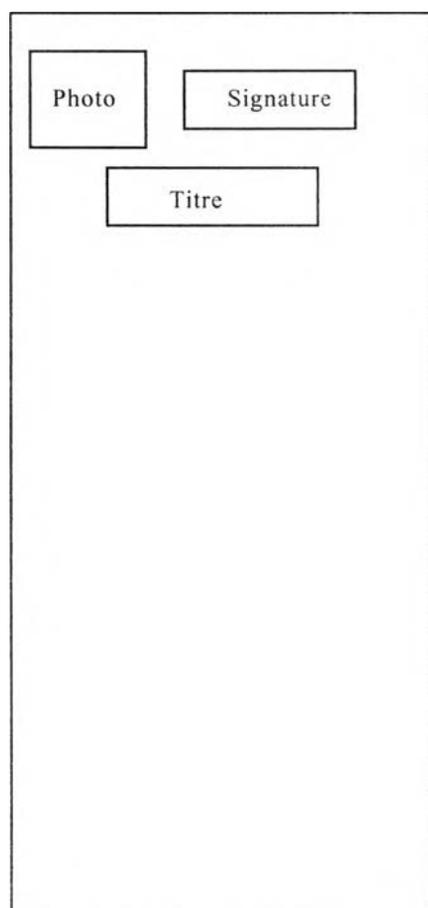


Tableau 1 :
Ancienne formule de L'Express
(n° 2114 - 2127)

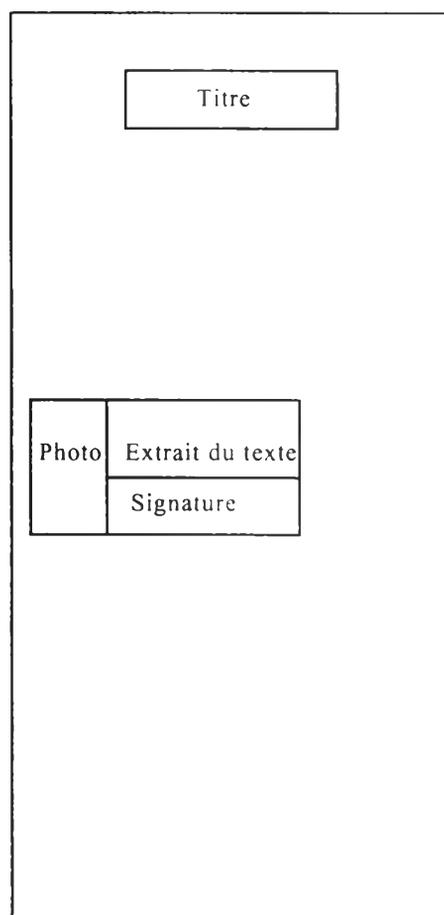


Tableau 2 :
Nouvelle formule de L'Express
(à partir du n° 2129)

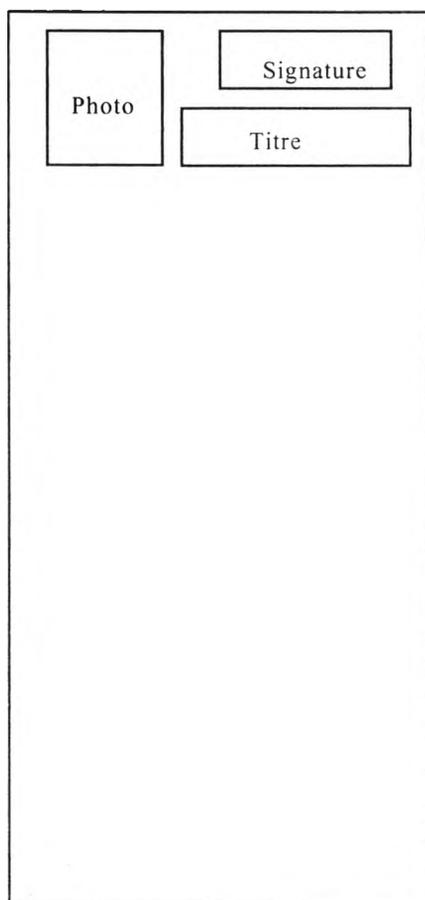


Tableau 3 :
Ancienne formule du Point
(n° 1008 - 1043)

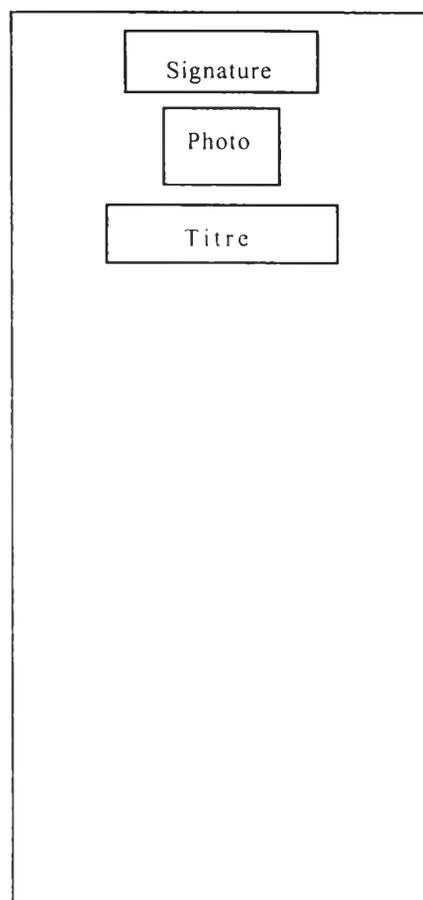


Tableau 4 :
Nouvelle formule du Point
(à partir du n° 1045)

Nous trouvons que la disposition typographique de la nouvelle formule des deux hebdomadaires est parfaite et équilibrée. Les auteurs peuvent justement présenter leurs textes dans le cadre limité.

Après avoir examiné la typographie des éditoriaux de L'Express au total 35 numéros et du Point, 41 numéros , nous pouvons la diviser globalement en 2 types de la présentation typographique. Le tableau n°5 représente la disposition typographique de tous les numéros du Point et de certains numéros de l'Express (du numéro 2114 au numéro 2127). Le tableau n°6 représente la disposition typographique de la nouvelle formule de l'Express à partir du numéro 2129.

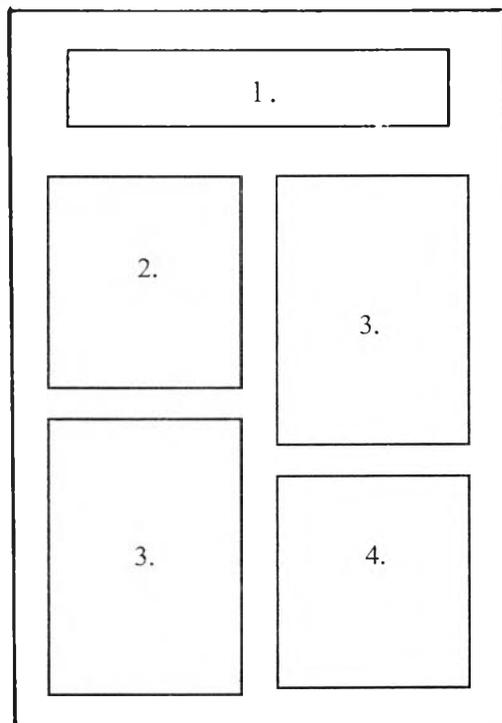


Tableau 5 : La disposition des parties des textes

1. Titres, signature, photo
2. Introduction
3. Développement
4. Conclusion

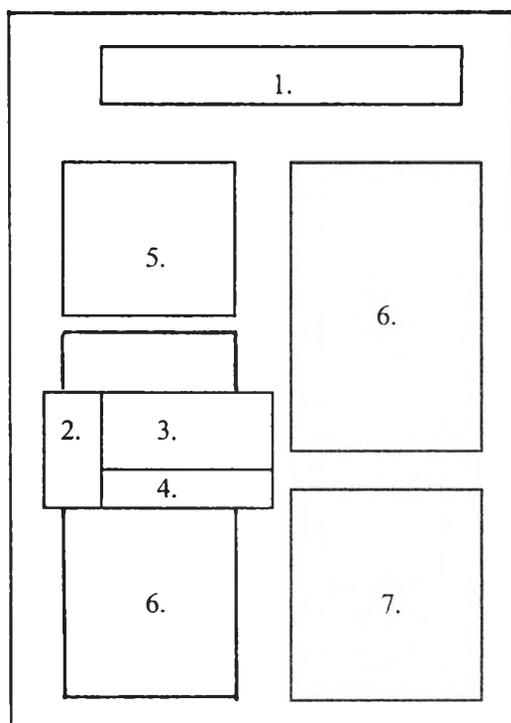


Tableau 6 : La disposition des parties des textes

1. Titres
2. Photo
3. Extrait du texte
4. Signature
5. Introduction
6. Développement
7. Conclusion

Nous abordons ensuite l'analyse des titres de L'Express et Le Point. Il y a au total 76 titres, dont 35 pour l'Express et 41 pour le Point. Ils sont tous imprimés en majuscule ou en caractère gras et situés au milieu de la page. Le caractère d'imprimerie du titre est grand, différent de celui du texte pour que cela puisse attirer l'attention des lecteurs. Nous trouvons que l'étude des titres "est un des exercices les plus instructifs de l'analyse de presse"¹⁴ comme disent Agnès et Croissandeau.

¹⁴ Yves Agnès et Jean-M. Croissandeau. "Lire le journal" (Paris :F.P.Lobies, 1979) p. 47

Dans un espace réduit, les éditorialistes s'efforcent de choisir un vocabulaire pertinent afin d'attirer la curiosité du lecteur puis de l'amener au texte proprement dit.

2.2 Les titres

Voici le tableau des titres de L'Express et Le Point.

<u>35 titres dans L'Express</u>			
n.2114	9 jan.	:	Dimanche
n.2115	16 jan.	:	Drame National ?
n.2116	23 jan.	:	Corruption
n.2117	30 jan.	:	Croissance plate
n.2119	13 fév.	:	Vive les Jeux !
n.2121	27 fév.	:	Proportionnelle
n.2122	5 mars	:	Accélération
n.2123	12 mars	:	La France à l'Ecart
n.2124	19 mars	:	Grille de lecture
n.2125	26 mars	:	Non à la Proportionnelle
n.2127	9 avr.	:	Discours
n.2129	23 avr.	:	Nouvelle formule
n.2130	30 avr.	:	Crise de nerfs
n.2131	7 mai	:	Défaillances

n.2132	14 mai	:	Mise au point
n.2133	21 mai	:	Droit de vote
n.2134	28 mai	:	Europe : la vraie, la fausse
n.2135	4 juin	:	Le mal français
n.2136	11 juin	:	Quarante ans après
n.2138	25 juin	:	Faire comprendre
n.2139	2 juillet	:	Homicide
n.2147	4 sep.	:	Mauvais arguments
n.2148	11 sep.	:	Les conséquences d'un non
n.2149	18 sep.	:	Les avantages du oui
n.2152	9 oct.	:	Indécence
n.2153	16 oct.	:	Les optimistes
n.2154	23 oct.	:	Le test de Maastricht
n.2155	30 oct.	:	Cohabitation ?
n.2156	6 nov.	:	Le droit et l'injustice
n.2157	13 nov.	:	L'économie et le social
n.2158	20 nov.	:	La fin des repères
n.2159	27 nov.	:	Diversions
n.2160	4 déc.	:	Savoir négocier
n.2161	11 déc.	:	Le drame du chômage
n.2162	17 déc.	:	L'Europe flexible

Tableau 7 : Les titres de L'Express

(Il n'y a pas d'éditorial dans les numéros manquants à la liste : 2113, 2118, 2120, 2126, 2128, 2137, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2150, 2151, 2163)

41 titres dans Le Point

n.1008	11 jan.	:	Mauroy : L'adieu à la rose
n.1010	25 jan.	:	Le Pen et le grand passage
n.1011	1 fév.	:	Le mal d'Etat
n.1012	8 fév.	:	Habache : Quel mystère ?
n.1013	15 fév.	:	Qu'est-ce qui a craqué ?
n.1014	22 fév.	:	France-Allemagne : Turbulences
n.1015	29 fév.	:	La politique en apesanteur
n.1016	7 mars	:	Démagogies
n.1019	30 mars	:	La règle du jeu
n.1020	4 avr.	:	Bérégovoy pour quoi faire ?
n.1021	11 avr.	:	Europe : Trances et transition
n.1022	17 avr.	:	Europe : l'intérêt national
n.1023	25 avr.	:	Le prix du président de la République
n.1024	2 mai	:	Maastricht : Les arbres et la forêt
n.1027	23 mai	:	Chine : la conversion capitaliste
n.1028	30 mai	:	Dérives
n.1029	6 juin	:	Le vilain petit canard
n.1030	13 juin	:	<<Le plus grand événement du siècle>>
n.1031	20 juin	:	Maastricht : Le risque français
n.1032	27 juin	:	Oui ou non

n.1033	4 juillet	:	Sarajevo. Alger
n.1034	11 juillet	:	Le rond-point de la pétaudière
n.1036	25 juillet	:	Le malaise démocratique
n.1040	22 août	:	Montaigne aujourd'hui
n.1041	29 août	:	La fièvre du non
n.1042	5 sep.	:	Il n'y a pas de <<Non>> tranquille
n.1043	12 sep.	:	Pour que l'Europe mûrisse
n.1044	19 sep.	:	Aux lecteurs du <<Point>>
n.1045	26 sep.	:	Elysée : l'isoloir
n.1046	3 oct.	:	Référendum : l'engrenage gaullien
n.1047	10 oct.	:	La fin des euphories
n.1048	17 oct.	:	A propos de Madonna
n.1049	24 oct.	:	Le pouvoir en suspens
n.1050	31 oct.	:	Immigration : le mal court
n.1051	7 nov.	:	Magic Clinton
n.1052	14 nov.	:	Mitterrand : spéciale dernière
n.1053	1 nov.	:	A vau-l'eau
n.1054	28 nov.	:	Quand la France remet son béret
n.1055	5 déc.	:	<<Flippe>> et flop
n.1056	12 déc.	:	Rengager dans la coloniale ?
n.1057	19 déc.	:	Europe : la dépression du homard

Tableau 8 : Les titres du Point

(Il n'y a pas d'éditorial dans les numéros manquants à la liste : 1007, 1009, 1017, 1018, 1025, 1026, 1035, 1037, 1038, 1039, 1058)

La structure syntaxique des titres

En parcourant tous les titres, nous constatons qu'ils sont formés de catégories grammaticales diverses que nous pouvons classer en 8 groupes, ce sont :

<u>Types de titres</u>	<u>L'Express</u>	<u>Le Point</u>
1. Titres nominaux	27	30
2. Titres prépositionnels	-	2
3. Titres adverbiaux	3	2
4. Titres infinitifs	2	-
5. Titres phrastiques	2	3
6. Titres à la proposition subordonnée	-	3
7. Titres exclamatifs	1	1
8. Titre : interjection	-	1

Tableau 9 : Catégories grammaticales des titres

D'après le tableau, nous observons que les journalistes préfèrent, comme les titres de livres ou les titres de films, les titres nominaux ; les éléments verbaux sont supprimés au profit des éléments nominaux ; cela se compose de 57 titres, représentant 75 %. Les titres formant d'autres catégories grammaticales telles que : groupes prépositionnels, titres infinitifs, titres exclamatifs, etc. ne constituent que de 25 %, 19 titres de l'ensemble des titres.

Dans l'Express, nous trouvons 5 types de titres : nominal, adverbial, infinitif, phrastique et exclamatif. Dans la catégorie de titres composés de syntagmes nominaux, nous trouvons plusieurs combinaisons qui peuvent être divisées en divers sous-groupes suivants:

1. Titres nominaux :

1.1 N : N, N (avec déterminant)

Dans ce groupe, on retrouve les trois noms séparés par la ponctuation dont les 2 derniers précisant l'idée du premier :

- Europe : la vraie, la fausse

1.2 Nom (sans déterminant)

Ce groupe comprend le nom singulier
ou pluriel :

- Corruption
- Proportionnelle
- Accélération
- Discours
- Homicide
- Indécence
- Diversion
- Défaillances

1.3 Déterminant + Nom au pluriel

Nous trouvons un seul titre :

- Les optimistes

1.4 Nom (sans déterminant) + Complément

du nom :

Tous les noms sont suivis d'un groupe
prépositionnel :

- Grille de lecture
- Crise de nerfs
- Mise au point
- Droit de vote

1.5 Déterminant + Nom + Complément du

nom :

- La France à l'Ecart
- Les conséquences d'un non
- Les avantages du oui
- Le test de Maastricht
- La fin des repères
- Le drame du chômage

1.6 Adjectif + Nom (sans déterminant)

Les deux titres sont précédés par des adjectifs qualificatifs :

- Nouvelle formule
- Mauvais arguments

1.7 Nom + Adjectif (sans déterminant)

Le nom est suivi d'un adjectif qualificatif :

- Croissance plate

1.8 Déterminant + Nom + Adjectif

- Le mal français
- L'Europe flexible

1.9 Groupe nominal + Conjonction + Groupe nominal

Les deux groupes nominaux formés d'un déterminant et d'un nom se trouvent coordonnés par la conjonction "et" :

- Le droit et l'injustice
- L'économie et le social

2. Titres adverbiaux

Dans ce type de titres, nous n'avons trouvé que le syntagme adverbial indiquant soit le temps soit l'affirmation :

- Dimanche
- Non à la proportionnelle
- Quarante ans après

3. Titres infinitifs

Ce groupe comporte deux infinitifs :

- Faire comprendre
- Savoir négocier

4. Titres phrastiques

Ils sont sous la forme d'interrogation totale et formés seulement d'un groupe nominal :

- Drame National ?
- Cohabitation ?

5. Titre exclamatif

Le titre exprime un souhait comme les expressions figées “ Dieu vous bénisse!”¹⁵ :

- Vive les Jeux !

Dans le Point, nous trouvons 6 types de titre: nominal, prépositionnel, adverbial, phrastique, proposition subordonnée et titre à interjection.

1. Titres nominaux

1.1 Nom propre : Groupe nominal

1.1.1 Nom de personne : Groupe nominal

- Nom de personne : Déterminant + Nom + Complément du nom :

- Mauroy : L’adieu à la rose

- Nom de personne : Groupe adjectival

- Mitterrand : spéciale dernière

¹⁵ Hervé-D. Béchade. Syntaxe du français moderne et contemporain. (Paris : PUF, 1986) p. 233

1.1.2 Nom de lieu : Groupe

nominal

- Nom de lieu : Nom au pluriel (sans

déterminant)

- France-Allemagne : Turbulences

- Nom de lieu : Noms au pluriel (sans

déterminant) coordonnés par 'et :

- Europe : Trases et transitions

- Nom de lieu : Déterminant + Nom

- Elysée : l'isoloir

- Nom de lieu : Déterminant + Nom +

Adjectif

- Europe : l'intérêt national

- Chine : la conversion

capitaliste

1.1.3 Nom de mouvement : Phrase

interrogative

- Habache : Quel mystère ?

1.1.4 Nom de traité : Groupe nominal

- Nom de traité : Déterminant + Nom

+ et + Déterminant + Nom :

- Maastricht : Les arbres et la forêt

- Nom de traité : Déterminant + Nom
+ Adjectif

- Masstricht : Le risque
français

1.2 Nom commun : Groupe nominal

1.2.1 Nom : Déterminant + Nom +
Adjectif

- Référendum : l'engrenage gaullien

1.2.2 Nom commun : Phrase
déclarative

- Immigration : le mal court

1.3 Déterminant + Nom + Complément du
nom :

- Le mal d'Etat

- La politique en apesanteur

- La règle du jeu

- Le prix de président de la République

- Le rond-point de la pétaudière

- La fièvre du non

- La fin des euphories

- Le pouvoir en suspens

1.4 Déterminant + Nom commun + Adjectif
- Le malaise démocratique

1.5 Déterminant + Adjectif + Nom
commun :

- Le vilain petit canard

1.6 Déterminant + Groupe adjectival +
Nom commun + Complément du nom :

- <<Le plus grand événement du
siècle>>

1.7 Nom propre + Nom propre :

- Sarajevo. Alger.

- Magic Clinton

1.8 Nom propre + Conjonction + Groupe
nominal

- Le Pen et le grand passage

1.9 Nom au pluriel (sans déterminant) :

- Démagogies

- Dérives

1.10 Nom propre + Adverbe

- Montaigne aujourd'hui

2. Titres prépositionnels

Dans ce type de titre, nous avons trouvé le syntagme prépositionnel, complément d'attribution :

- Aux lecteurs du <<Point>>
- A propos de Madonna

3. Titres adverbiaux

Ce groupe est formé d'adverbes d'affirmation ou de locution adverbiale :

- Oui ou non
- A vau-l'eau

4. Titres phrastiques

Nous avons trouvé une seule phrase assertive introduite par le présentatif d'existence, et trois titres interrogatifs :

- Il n'y a pas de <<Non>> tranquille
- Bérégovoy pour quoi faire?
- Qu'est-ce qui a craqué?
- Rengager dans la coloniale?

5. Titres à la proposition subordonnée

Nous avons constaté une subordonnée circonstancielle de but et une autre circonstancielle de temps :

- Pour que l'Europe mûrisse
- Quand la France remet son béret

6. Titre : interjection

- <<Flippe>> et flop

En considérant les titres de l'Express et du Point, nous avons trouvé que les titres nominaux constituent fréquemment le plus grand groupe : l'Express = 77 % et le Point = 73%. L'Express présente les structures de groupe nominal les plus concises. Il existe un grand nombre de groupes nominaux sans déterminant même lorsqu'ils sont caractérisés par un adjectif qualificatif ou un groupe prépositionnel, complément de nom. La plupart des titres nominaux du Point sont des noms propres suivis d'un groupe nominal qui précisent le thème relatif au nom propre. Les groupes nominaux sont presque tous précédés de l'article défini. Nous avons aussi trouvé les mêmes structures nominales de base dans les deux presses : ce sont le déterminant + Nom, le déterminant + Nom + Complément du nom, le déterminant + Nom + Adjectif et les groupes nominaux mis en apposition ou coordonnés par la conjonction 'et'. Ce phénomène massif nous amène à examiner les effets produits par les titres nominaux.

Dans les titres nominaux, c'est le nom qui fonctionne à lui seul comme mot-phrase, la forme nominale du titre présente le sujet du texte d'une manière concise et ceci permet d'accrocher l'attention des lecteurs pressés. Nous pouvons rappeler la conséquence des suppressions de verbes en citant Pierre Le Goffic qui a parlé de la qualité de la phrase nominale :

“L'absence de forme verbale n'empêche pas la manifestation d'une modalité et d'un acte de discours. La phrase nominale est normalement équivalente à une phrase indicative, ... elle est franchement assertive (...)”¹⁶

D'après Pierre Le Goffic, la présentation d'un titre sous forme de syntagme nominal constitue l'assertion d'une qualité d'un événement .

¹⁶

Pierre Le Goffic. Grammaire de la phrase française.

(Paris : Hachette Supérieur, 1993) pp. 510 - 511

De ce fait, les titres nominaux sont caractérisés par leur aspect descriptif alors que les titres phrastiques comme :

- “Il n’y a pas de <<Non>> tranquille.” ou bien
- “Qu’est-ce qui a craqué ?”

ont des aspects narratifs grâce à l’expression de l’action et de l’événement.

Nous trouvons que les titres nominaux, considérés comme le thème principal du texte, réduisent l’information à l’essentiel. Rappelons-nous la remarque de Hervé-D. Béchade :

“La brièveté de la phrase nominale en fait un outil recherché dès qu’on veut centrer l’attention sur un mot ou transmettre une sensation ou une information sans qu’encombrent des éléments accessoires.”¹⁷

En outre, P. Le Goffic montre l’économie de la phrase nominale : “la phrase nominale est courante dans des formes de communication écrite recherchant l’économie : titres de journaux, (...)”.¹⁸

¹⁷ Hervé-D. Béchade. Syntaxe du français moderne et contemporain. (Paris : PUF, 1986) p. 223

¹⁸ Pierre Le Goffic. Grammaire de la phrase française. (Paris : Hachette Supérieur, 1993) p. 511

Quant aux autres configurations de titres, nous avons trouvé que l'Express ne présente pas du tout les titres prépositionnels, les titres phrastiques et les titres à la proposition subordonnée tandis que le Point ne propose point les titres infinitifs. Les journalistes de l'Express et le Point proposent en même temps des titres adverbiaux, les titres interrogatifs et les titres exclamatifs. Bien que Hervouet conseille au journaliste de préférer l'affirmatif à l'interrogatif, puisque "le titre interrogatif ne fait pas lire mais dissuade le lecteur."¹⁹, le Point utilise 4 titres à la forme interrogative comme :

- Habache : Quel mystère ?
- Qu'est-ce qui a craqué ?
- Bérégovoy pour quoi faire ?
- Rengager dans la coloniale ?

Pour l'Express, nous trouvons 2 titres comme :

- Drame national ?
- Cohabitation ?

¹⁹ Citation par Hervouet dans la thèse "L'Etude stylistique des titres de journaux concernant l'élection présidentielle en France en 1988" d'Arunsi Chansamuch (Bangkok : Université Chulalongkorn, 1992) p. 14

Nous croyons que les deux journalistes en posant les questions veulent interpeller et inciter les lecteurs à réfléchir sur cet événement en même temps que proposer la réponse à ces questions.

La fréquence de l'emploi des titres sous forme de groupe nominal n'est pas un acte gratuit. Probablement, les journalistes veulent économiser l'espace limité ou attirer l'attention des lecteurs comme le dit le Groupe Mu :

“La syntaxe d'un titre est bien souvent le reflet du ‘style télégraphique’ des dépêches d'agence ; pour le journaliste, il s'agit de conserver à la nouvelle sa fraîcheur première, sa force irruptive et de condenser toute l'information en peu de mots vite assimilables pour l'oeil et pour l'esprit.”²⁰

L'Express présente une phrase exclamative comme le titre “Vive les jeux !”, à la forme optative sans conjonction ‘que’ selon l'ancienne langue alors que le Point présente le titre sous la forme d'une interjection : “<<Flippe>> et flop”.

²⁰ Le Groupe Mu. Rhétorique générale. (Paris : Larousse, 1970) p. 86

Par ailleurs, nous trouvons dans le Point, le titre “Europe : Transes et transition” ayant deux figures phoniques : “l’allitération des consonnes /tr/ et /s/ ainsi que l’assonance ou la répétition des voyelles /an/ au milieu des mots. En revanche, nous ne retrouvons pas du tout de figures phoniques dans les titres de l’Express.

2.3 Les thèmes apparus

Dans le Dictionnaire Robert, l’article éditorial “émane de la direction d’un journal, d’une revue et (...) définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc)”²¹, il nous permet donc d’étudier l’intérêt et l’attitude du journal par rapport à des actualités du moment.

Lita Lundquist parle des “facteurs extra-linguistiques”, elle dit : “Toute société est en fonction de sa structure économique-matérielle, organisée en des sphères d’action particulières, auxquelles correspondent des productions de textes particuliers.”²²

²¹ Citation de Robert Annik Dubied et Marc Lits dans “L’Editoriale : Genre journalistique ou position discursive? : Pratiques N° 94” (Metz : CRESEF, 1997) p.51

²² Lita Lundquist. L’Analyse textuelle. (Paris : CEDIC, 1983) p. 15

Ainsi, nous pouvons dégager les thèmes proposés en diverses sphères qui montrent l'intérêt particulier du journal par rapport aux événements et aux opinions publiques. Le thème de l'éditorial reflète le choix voire la préférence de l'éditorialiste de mettre en avant une actualité parmi tant d'autres.

Premièrement, pour la politique intérieure qui comprend l'Etat, le parlement, les syndicats, les patronats, les partis politiques, il y a dans l'Express, au total 10 numéros et le Point, 14 numéros tandis que la politique extérieure dans l'Express est de 1 numéro, le Point 6 numéros . Ceci montre que le Point accorde une importance relativement plus grande à la politique extérieure :

L'Express
Politique intérieure : Corruption, Proportionnelle, Accélération, La France à l'écart, Grille de lecture, Non à la proportionnelle, Discours, Cohabitation ?, La fin des repères, Diversion
Politique extérieure : Europe : la vraie, la fausse

Le Point
<p>Politique intérieure : Mauroy : l'adieu à la rose, Le Pen et le grand passage, Le mal d'Etat, Qu'est-ce qui a craqué?, La politique en apesanteur, Démagogies, La règle du jeu, Bérégovoy pour quoi faire ?, Le prix du président de la République, Dérivés, Le Malaise démocratique, Elysée : l'isoloir, Le pouvoir en suspens, Mitterrand : spéciale dernière, <<Flippe>> et flop</p>
<p>Politique extérieure : Habache : Quel mystère ?, France-Allemagne : Turbulences, Europe : Transes et transition, Europe : l'intérêt national, Sarajevo. Alger, Magic Clinton</p>

Deuxièmement, il y a 9 numéros qui se consacrent à l'économie interne, et externe. Dans l'Express, il y a 2 numéros sur l'économie interne et 3 sur l'économie externe, tandis que dans le Point, il en existe 2 pour chaque thème :

L'Express
Economie interne : Les optimistes, L'économie et le social
Economie externe : Croissance plate, Savoir négocier, L'Europe flexible

Le Point
Economie interne : <<Le plus grand événement du siècle>>, Quand la France remet son béret
Economie externe : Chine : la conversion capitaliste, La fin des euphories

Ensuite, en ce qui concerne les problèmes sociaux du pays, nous trouvons 7 titres dans l'Express et 5 titres dans le Point et à propos des problèmes sociaux internationaux, il y a seulement 2 titres dans le Point :

L'Express
Problèmes sociaux du pays : Dimanche, Vive les jeux!, Défaillances, Le mal français, Homicide, Le droit et l'injustice, Le drame du chômage

Le Point
Problèmes sociaux du pays : Le rond-point de la pétaudière, Montaigne aujourd'hui, A propos de Madonna, Immigration : le mal court, A vau-l'eau
Problèmes sociaux internationaux : Rengager dans la coloniale ?, Europe : la dépression du homard

Par ailleurs, nous avons trouvé 10 titres concernant le Traité de Maastricht dans l'Express et 8 dans le Point , ce sont :

<p>L'Express : Drame national ?, Crise de nerf, Droit de vote, Quarante ans après, Faire comprendre, Mauvais arguments, Les conséquences d'un non, Les avantages du oui, Indécence, Le test de Maastricht</p>
--

<p>Le Point : Maastricht : Les arbres et la forêt, Le vilain petit canard, Maastricht : Le risque français, Oui ou non, La fièvre du non, Il n'y a pas de <<Non>> tranquille, Pour que l'Europe mûrisse, Référendum : l'engrenage gaullien</p>

Enfin, il reste 2 titres dans lesquels les éditeurs parlent de leurs presses ; 1 dans l'Express et 1 dans le Point :

<p>L'Express : Nouvelle formule</p>
--

<p>Le Point : Aux lecteurs du <<Point>></p>
--

D'après les informations détaillées sur les titres présentés dans les deux presses, nous constatons que les journalistes accordent une grande importance à la politique intérieure : 10 titres dans l'Express représentent 29 % et le Point 14 titres, 35 %.

L'auteur de l'Express consacre seulement 1 titre à la politique extérieure, cela représente 3 % , alors que celui du Point présente 6 titres, 15 %.

Quant à l'économie du pays, il y a 2 titres, 7 % pour l'Express et 2 titres, 5 % pour le Point.

Dans la sphère économique externe, il existe 2 titres pour chaque presse, représentant 7 % pour l'Express et 5 % pour le Point.

En ce qui concerne la vie sociale du pays, l'Express présente 7 titres, 20 % tandis qu'il y en a 6. 15 % dans le Point.

Pourtant, nous ne trouvons que 2 titres concernant les problèmes sociaux internationaux dans le Point, ce qui représente 5 %. Il n'existe aucun thème dans cette sphère dans l'Express.

Quant au Traité de Maastricht, qui tient une place importante dans les deux presses, il existe 10 titres, 29 % dans l'Express et 7 titres, 17 % dans le Point.

L'Express présente 1 titre, 3 % dans lequel l'auteur parle de sa propre presse, et aussi il y en a 1, 3 % dans le Point.

Voici le tableau récapitulatif de la fréquence de la présentation des titres dans chaque presse.

Thèmes apparus	L'Express	Le Point
1. Politique intérieure	29 %	37 %
2. Politique extérieure	3 %	15 %
3. Economie interne	9 %	7 %
4. Economie externe	6 %	7 %
5. Vie sociale du pays	17 %	12 %
6. Problèmes sociaux internationaux	0 %	7 %
7. Traité de Maastricht	29 %	17 %
8. Refonte de l'hebdomadaire	6 %	3 %

Tableau 10 : La fréquence de la présentation des titres

D'après la présentation des thèmes-titres et le tableau ci-dessus, les éditorialistes des deux presses ont tendance à donner de l'importance à la politique intérieure plus qu'aux autres domaines. Il apparaît que ces deux hebdomadaires constituent la presse de l'information politique. Nous observons que l'Express et le Point présentent des événements de l'élection régionale ; il existe 4 numéros dans chacune des presses. Par rapport au thème du gouvernement français, les

deux presses soulignent les problématiques de l'administration du parti socialiste comme 'La fin des repères' ou 'Diversion' dans l'Express ainsi que 'La politique en apesenteur' ou 'Le pouvoir en suspens' dans le Point.

Dans les thèmes du Traité de Maastricht, nous observons que toutes les deux presses donnent la même importance à la politique européenne, puisque tout au long de l'année 1992, il y avait le référendum pour la ratification du Traité de Maastricht. Nous constatons aussi que les éditorialistes cherchent à sensibiliser les Français sur l'importance d'une ouverture européenne.

Quant au thème de l'économie interne et externe, l'Express et le Point donnent de l'importance aussi bien à l'une qu'à l'autre. Pourtant, le Point montre l'évolution économique en Chine alors que l'autre presse n'insiste que sur les activités économiques en Europe.

Dans l'Express, l'éditorialiste se penche davantage sur les problèmes sociaux du pays tandis que le Point s'intéresse plus particulièrement aux problèmes sociaux à la fois en Europe et en Afrique.

En conclusion, la présentation des thèmes dans les deux presses nous évoque, d'un côté, l'intérêt personnel ou collectif de chacune des presses à un moment précis de l'actualité. D'un autre côté, les journalistes expriment leur point de vue et prennent position vis à vis de l'actualité.

3. La 2^{ème} composante de l'éditorial : le Texte

Le thème-titre constitue le résumé du texte ou représente ce dont l'auteur veut parler. La présentation des titres a pour but d'attirer l'attention des lecteurs et de rendre le texte plus intéressant. L'auteur développe le contenu du titre dans plusieurs paragraphes.

L'analyse de l'organisation textuelle des éditoriaux repose d'une part sur la compréhension du texte : le sens du contenu et l'intention de l'auteur auprès d'un public visé et d'autre part, sur la recherche des divers mécanismes de la langue mis en oeuvre dans les éditoriaux.

Le texte est composé de paragraphes. L'étude de l'enchaînement des idées et la relation entre les paragraphes nous amènent à découvrir la structure compositionnelle du texte éditorial dans les deux presses, comme dit Anne

Herschberg Pierrot : “(...) le découpage d’un texte en paragraphes n’est pas seulement une affaire d’esthétique ou de lisibilité. Le paragraphe est aussi une unité d’ordre sémantique, thématique, énonciatif, rythmique.”²³

Ainsi, d’après elle, chaque paragraphe se compose de la dimension et du degré de complexité des termes de liaison, du système temporel, de récurrence et progression thématique, d’expansion sémantique, cela mène à la logique de progression d’un paragraphe à l’autre.

Quant à Maryse Souchard, elle distingue deux formes de l’écriture dans le texte éditorial :

- “une forme ‘neutralisante’, ou les jugements, les positions ne sont pas assumées par les discours médiatiques, qui rapporte les faits.

- une forme ‘subjective’ , ou le discours semble complément assumé par le média, ou le locuteur, l’énonciateur se nomme lui-même. Ici, la forme neutralisante dans l’éditoriale se repose sur le genre de l’information : visée informative qui consiste à répondre aux questions Qui ?,

²³ Anne Herschberg Pierrot. Stylistique de la prose.

(Belin : SUP, 1993) p. 249

Quoi ? Quand ? Où ? et visée explicative qui répond aux questions Comment ? et Pourquoi ?, alors que la forme subjective est basée sur le genre du commentaire, exprimant le point de vue d'un journaliste."²⁴

Nous constatons que M. Souchard a associé la forme de l'écriture à la visée communicative. Les deux premières visées : informative et explicative reposent sur la forme "objective" ; l'auteur ne donne pas son avis ou ses commentaires dans son texte, il présentera des faits ou des événements réels et en donnera l'explication. La dernière visée est basée sur la forme "subjective" ; l'auteur peut présenter ses points de vue favorables ou défavorables envers les sujets mentionnés. Ainsi il y a la part de l'information et de l'explication dans l'éditorial. Mais l'éditorial privilégie le commentaire. L'information et l'explication sont au service d'une argumentation, d'un commentaire.

²⁴ Citation de M. Souchard par J.-M. Adam dans "Unités rédactionnelles et genres discursives : Cadre général pour une approche de la presse écrite : Pratiques N° 94" (Metz : CRESEF, 1997) p. 9

3.1 Les différents types de séquentialités

Outre la distinction en genre et en forme de l'écriture, il faut recourir également à la notion de séquentialité pour mettre à jour la nature des séquences qui constituent le texte. Pour J.-M. Adam, il y a une grande variété de textes. Un texte est composé de plusieurs séquences. Etudier un texte, c'est étudier la nature des différentes séquences qui constituent le texte.

“La linguistique textuelle doit, (...), abandonner aussi toute idée de typologie des textes. Comme le(s) discours, le texte est un phénomène extrêmement hétérogène. La linguistique textuelle doit, avant tout, essayer de théoriser cette hétérogénéité. Dans ce but, je propose de situer la <<syntaxe des grandes masses verbales>> au niveau non plus du TEXTE (...), mais de la SEQUENCE. Un texte est, avant tout, une unité composée de n séquences (ou n est compris entre 1 séquence et un nombre n de séquences,...)”²⁵

²⁵ J.-M. Adam. dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p. 56

Il propose que l'étude du texte doit prendre en considération les principaux types de séquentialité : "la séquentialité narrative, la séquentialité descriptive, la séquentialité injonctive-instructionnelle, la séquentialité argumentative, la séquentialité explicative-expositive, la séquentialité dialogale-conversationnelle, la séquentialité poétique-autotélique."²⁶ Il insiste sur la possibilité d'une typologie fondée sur ces sept sortes (au moins) de séquentialité.

Nous fondons notre étude de séquentialité sur les définitions et les critères de reconnaissance suivants :

Hinard A., Idray L. et Lamotte C. parlent de la séquence narrative: "Un texte narratif-ou récit- relate une suite d'événements, réels ou imaginaires, entre lesquels existe un lien à la fois logique et chronologique. Le récit tient une place importante dans la vie quotidienne (conversations, lettres familières, articles de journaux,...) comme dans la production littéraire (roman, conte, nouvelle, ...)"²⁷

²⁶ Ibid., p. 159

²⁷ Hinard A., Idray L., Lamotte C. A la découverte de notre langue. (Paris : Magnard, 1989) p. 252

Pour François Revaz, le texte éditorial n'est pas exempt de récit "(...) la catégorie du récit traverse les genres de la presse. Selon la visée, une structure narrative peut s'insérer dans un éditorial, un billet d'humeur ou un article d'opinion."²⁸

Quant à la séquence descriptive, Hinard A. et ses amis disent : "Faire une description, c'est dépeindre des objets, des lieux, des personnages. Quand elle intervient dans le cours d'un récit, la description marque une pause dans la succession des actions. Le contenu et l'organisation d'une description sont fonction du point de vue adopté par l'auteur. Deux attitudes sont possibles : (1) l'auteur peut lui-même, de l'extérieur, décrire un lieu pour camper le cadre d'une action, ou brosser le portrait d'un personnage appelé à jouer un certain rôle dans cette action (description objective), (2) l'auteur peut aussi s'effacer derrière un personnage et limiter sa description à ce que voit ce personnage, parfois même évoquer la réalité en la colorant des sentiments éprouvés par son héros (description subjective)"²⁹

²⁸ François Revaz dans "Le récit dans la presse écrite : Pratiques N° 94" (Metz : CRESEF, 1987) p. 20

²⁹ Hinard A., Idroy L., Lamotte C. A la découverte de notre langue. (Paris : Magnard, 1989) pp. 258 – 260

Ils ajoutent par la suite : “Un texte descriptif est caractérisé par : (1) la présence d’un champ lexical : celui de l’objet à décrire et de ses composantes, (2) la fréquence des verbes d’état et des qualificatifs sous leurs diverses réalisations grammaticales : épithètes, attributs, subordonnées relatives, (3) dans un texte au passé l’abandon du passé simple pour l’imparfait, temps de l’arrière-plan.”³⁰

A propos de la séquence injonctive-instructionnelle, J.-M. Adam résume que cette séquence apparaît dans les recettes de cuisine, les notices de montage, les consignes et règlements, les règles du jeu, les guides-itinéraires et l’horoscope. Il ajoute que la structure de l’instruction porte sur le comportement espéré du destinataire voire du locuteur lui-même et que la structure instructionnelle-injonctive est dominée par une succession d’actes ou de faits ordonnés chronologiquement. Finalement, il conclut que la séquentialité instructionnelle-injonctive est “ponctuée d’impératifs et prolongée par une série de futurs.”³¹

³⁰ Ibid.

³¹ J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires” : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p.

Hinard A., Idray L. et Lamotte C. parlent de la séquence argumentative : “L’auteur d’un texte argumentatif a pour objectif d’amener le lecteur à partager le point de vue - la thèse - qu’il défend. Tout texte argumentatif revêt la forme d’une démonstration. Dans les textes argumentatifs, la progression de raisonnement est souvent explicitée au moyen d’outils grammaticaux : les connecteurs (conjonction de coordination, adverbess de liaisons, locutions) établissent des relations logiques entre deux phrases (ou sous phrases), deux groupes de phrases, voire deux paragraphes d’un texte. La présence d’un nombre élevé de connecteurs est un des critères d’identification des textes argumentatifs”³²

En même temps C. Masseron affirme : “Argumenter, c’est adresser à un interlocuteur un argument. C’est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et l’inciter à adopter les comportements adéquats.”³³

³² Hinard A., Idray L., Lamotte C. A la découverte de notre langue. (Paris : Magnard, 1989) pp. 263 - 265

³³ Citation de C. Plantin par Caroline Masseron dans “Pour une didactique de l’argumentation (écrite) : problèmes, objets et propositions (I) : Pratiques N° 96” (Metz : CRESEF, 1997) p. 12

Elle ajoute ensuite : “l’argumentation comme l’ensemble des techniques de légitimation des croyances et des comportements. Elle cherche à influencer, à transmettre ou à renforcer les croyances ou les comportements de sa ou ses cibles.”³⁴

Du côté de G. Vigner, il dit : “ L’argumentation est partout présente, dans le discours politique, économique, juridique, idéologique, présente dans les sciences humaines et dans les sciences exactes aussi, partout dans la presse et dans les livres.”³⁵ Pour C. Plantin, il définit : “Le discours argumentatif peut tendre à accréditer une thèse, un “devoir croire” (...), comme un “devoir faire”³⁶

Quant à la séquence explicative-expositive, c’est le “développement à faire comprendre quelque chose”³⁷.

³⁴ Ibid.

³⁵ Gérard Vigner. Lire : Du texte au sens. (Paris : Clé International, 1979) pp. 140 - 141

³⁶ Christian Plantin dans “L’argumentation dans l’émotion : Pratiques N° 96” (Metz : CRESEF, 1997) p. 81

³⁷ Paul Robert. Le Dictionnaire Nouveau Petit Robert. (Paris : Dicorobert, 1993) p. 864

Pour D. Colitier, la séquence explicative-expositive présente deux structures : premièrement, la structure élémentaire : “Pourquoi ? (ou Comment?) + Parce que + Evaluation”³⁸ et deuxièmement la structure super-structure, c’est : “Phase de Questionnement + Phase Résolutive + Phase Conclusive. Ce dernier plan correspond à la structure explicative : l’introduction consiste à poser le Problème, les Résultats apparaissent comme une forme de Réponse-(Ré)solution et la discussion comme une Conclusion-Evaluation.”³⁹

En ce qui concerne la séquence dialogale-conversationnelle, E. Roulet dit : “une conversation se présente toujours comme un échange ou une succession d’échanges”⁴⁰

³⁸ J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p. 72

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Citation de E. Roulet par J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p. 73

Pour J.-M. Adam, il définit : “un texte conversationnel (conversation téléphonique, interaction quotidienne orale, débat, interview, dialogue romanesque ou théâtral, etc.) se présente comme une suite hiérarchisée de séquences appelées ‘Echanges’.”⁴¹ ainsi que “la séquence conversationnelle (ou Echange) comme l’unité constituante du texte conversationnel et comme une unité constituée de macro-propositions : les Interventions, elles-mêmes constituées de micro-propositions : les actes de parole. (...) il s’agit bien d’une séquence, constituante de la plus grande unité dialogale : le texte conversationnel.”⁴²

Quant à la séquence poétique-autotélique, dite “la fonction poétique”⁴³ comme dit Jakobson : “la fonction poétique-autotélique du langage excède le seul cas de la poésie.”⁴⁴ Pour J.-M. Adam, cette séquence paraît dans “le

.....

⁴¹ Ibid., p. 73

⁴² Ibid.

⁴³ Citation de Jakobson par J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) pp. 77 - 78

⁴⁴ Ibid.

poème et la prose poétique, la chanson, le slogan publicitaire ou politique, les proverbes, dictons, maximes et le graffiti.”⁴⁵

Nous observons qu’un texte se compose de plusieurs séquences, comme dit E. Werlich et J.-M. Adam : “les textes sont rarement mono-séquentiels mais qu’ils sont structurés, de façon complète ou partielle par plusieurs séquences, identiques ou différentes, l’hétérogénéité pouvant avoir la forme d’une successivité ou d’une hiérarchie à dominante.”⁴⁶

⁴⁵ J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p. 77

⁴⁶ Citation d’E. Werlich et J.-M. Adam par André Petitjean dans “Les types textuelles : Pratiques N° 62” (Metz : CRESEF, 1987) p. 98

D'après F. Revaz, "Très fréquent au récit, ce type de description est un des moyens utilisé pour fournir des renseignements sur la situation initiale."⁴⁷ ou bien "la description d'actions est définie comme la simple description événementielle d'un comportement observable."⁴⁸

Il ajoute : "la fonction argumentative semble donc être la condition même de la production narrative : il s'agit de faire croire pour faire faire. En ce sens, le récit est d'abord une action verbale."⁴⁹ ainsi que "certains éditoriaux ou articles d'opinion passent par le biais d'un récit exemplaire pour étayer leur stratégie argumentative. Il apparaît donc que le choix d'une forme narrative obéit plus à des besoins communicationnels précis - convaincre, inciter à agir - qu'à une contrainte du genre."⁵⁰

⁴⁷ François Revaz dans "Du descriptif au narratif et l'injonctif : Pratiques N° 56" (Metz : CRESEF, 1987) p. 20

⁴⁸ François Revaz dans "Le récit dans la presse écrite : Pratiques N° 94" (Metz : CRESEF, 1997) p. 24

⁴⁹ Ibid., p. 27

⁵⁰ Ibid., p. 32

Quant à J.-M. Adam, il parle de la **concordance** des séquences argumentatives et injonctives : “les **deux** séquentialités se suivent, l’injonction étant rendue possible par la séquence argumentative dont elle ne constitue que la fin.”⁵¹

Selon ces critères et ces définitions, l’éditorial est classé dans le genre du commentaire. Il est assumé quasi pleinement par l’auteur du texte dont le but principal est de commenter, persuader, ou exprimer une opinion, un point de vue : “Il s’agit moins de rapporter des faits que d’exprimer une opinion. La visée est clairement argumentative.”⁵²

Plusieurs types de séquentialités peuvent se présenter dans un texte éditorial, et plus particulièrement la séquentialité argumentative parce que c’est la visée argumentative qui domine le texte. Le récit d’un fait, la description d’action, l’explication d’une cause peuvent servir d’arguments pour convaincre les lecteurs ou pour les amener à une conclusion en vue. Nous allons le démontrer par la suite.

⁵¹ J.-M. Adam dans “Types de séquences textuelles élémentaires : Pratiques N° 56” (Metz : CRESEF, 1987) p. 66

⁵² François Revaz dans “Le récit dans la presse écrite : Pratiques N° 94” (Metz : CRESEF, 1997) p. 20

3.2 L'organisation textuelle de l'Express

Nous pouvons diviser la présentation textuelle de l'Express en 3 configurations. Ce sont :

1. S narrative + S explicative -----> conclusion**
└──────────┘
argument

Dans ce groupe, l'éditorialiste présente la séquence narrative pour raconter les événements passés reposant sur l'ordre chronologique plus que l'indication de lieu. Nous constatons que les numéros commencés par la séquence narrative sont classés dans le domaine de la politique comme l'élection régionale ou les problématiques de l'administration qui ne sont pas réglés. Après, l'éditorialiste ajoute toujours des explications à ces événements ou aux problèmes traités pour faire mieux comprendre les lecteurs. Cependant, à l'intérieur de la séquence explicative, nous trouvons que l'éditorialiste insère ses points de vue ou ses commentaires en vue de mener les lecteurs à l'objectif précis de l'éditorialiste. Nous pouvons dégager 9 numéros de l'ensemble basés sur cette configuration.

** le 'S' remplacera le mot 'séquence'

Voici un exemple du titre 'Le mal français' de cette configuration :

Pour ce titre, dans l'introduction, le journaliste raconte les problèmes subis depuis longtemps par les Français, tels que :

- La France, depuis longtemps, souffre d'une particularité redoutable : (...) la montée du chômage et le délai de réaction de l'emploi au redressement de la conjoncture (...)

- (...) depuis 1975, un revenu national ou augmentation de plus de 50% n'a-t-il pas empêché le triplement du nombre des sans emploi, qui atteint désormais 10% de la population active.

Dans le développement, le journaliste présente son texte par la séquence explicative ; c'est-à-dire qu'il énumère les causes de cette situation, en présentant ces causes en vue de contribuer à son objectif. Par exemple, en premier lieu, le problème de la productivité, l'auteur explique "(...) les gains de productivité en France, se chiffraient à 2,4% entre 1985 et 1989, aux dépens d'un emploi quasi stagnant." En second lieu, le problème de l'industrie influencée de façon décisive par l'Etat ; "cette intervention réduit le champ d'action des économies des entreprises". Troisièmement, les causes du retard de l'emploi, ce sont "le coût du travail, sa flexibilité

insuffisante et l'absence de qualification". L'auteur présente la solution en donnant un exemple en Grande-Bretagne : "les Britanniques compensent leur faible qualification par un coût du travail plus bas."

D'après ces problèmes, l'auteur souhaite que la persistance de productivité augmente davantage, que l'Etat libère de plus en plus les activités économiques et industrielles et que les secteurs industriels proposent un salaire plus haut pour les travaux qualifiés. Cela permet à la France et aux Français de ne pas se retrouver sans travail et de diminuer l'absence de qualification.

2. S descriptive + S explicative -----> conclusion

┌──────────┐

argument

Dans cette configuration, nous notons la séquence descriptive au début du texte. Cette séquence se compose de la description des caractères des hommes politiques ou de la situation d'un tel événement. La description a pour but de dépeindre clairement des personnes ou des objets. Régulièrement, l'éditorialiste explique davantage ce qu'il a

décrit pour aller jusqu'à son but. Nous pouvons classer 5 exemples au total, consacrés à cette configuration.

Nous proposons un exemple dans le titre 'Quarante ans après' consacré à cette configuration.

L'auteur aborde son texte, dans l'introduction, pour décrire la situation défavorable de Maastricht :

- L'accord de Maastricht, par son contenu, ne constitue pas un tournant pour l'Europe. Il ne mérite ni l'indignité dont le frappent les uns ni l'honneur dont le parent les autres.

Dans le développement, l'auteur ajoute les explications du traité de Maastricht en citant le point de vue des anti-Maastricht, par exemple :

- (...) le désaccord sur les règles de la concurrence, sur la politique agricole, sur les mécanismes institutionnels, sur le libre établissement, voire la circulation, des individus (...)

L'accumulation d'exemples à caractère négatif sur le bien-fondé du point de vue faible de Maastricht produit un sentiment de doute aux yeux de la population sur la ratification de Maastricht. C'est pourquoi, l'objectif important de l'auteur est de faire croire que le Traité de Maastricht peut

favoriser la démocratie, la culture ou l'économie. Dans la conclusion, l'auteur énonce d'une façon alternative les arguments qui pourraient décider les Français dans leur choix.

- Le choix est simple. Regretter le passé ou préparer l'avenir. Se replier ou se déployer. Croire, ou ne pas croire, que l'histoire est finie.

Pour l'auteur, lui-même, il veut que les Français fassent confiance à Masstricht, un nouveau traité, puisque ce traité permet à la France de s'intégrer à la Communauté européenne dans le domaine de la politique, de l'économie, de la fiscalité et de la culture.

3. S explicative +S argumentative ----> conclusion

┌──────────┐

argument

Dans cette forme, nous retrouvons 21 numéros de l'ensemble qui sont basés globalement sur cette configuration. Cela occupe un grand nombre de numéros . L'explication de l'auteur est de proposer les faits ou les problématiques qu'il peut présenter sous diverses formes : l'énumération, la question-réponse, les exemples. A l'intérieur de la séquence explicative, l'auteur insère plus régulièrement ses commentaires ou ses points de vue.

Nous proposons de présenter un exemple du titre 'Dimanche' illustrant cette configuration.

Dans l'introduction, le journaliste présente les problématiques de la loi de 1906 au sujet du travail dominical par la séquence informative- explicative.

- Le problème, beaucoup plus général, revient à se demander si la loi, datant de 1906, qui interdit le travail dominical correspond encore au mode de vie du XXI^e siècle.

Ensuite, dans le développement, le journaliste exprime des points de vue pour renforcer les idées de la modification de la loi. Le journaliste pense que ce changement n'apporte pas d'effets négatifs à la vie quotidienne des travailleurs ou des chrétiens.

- Craignent-ils toujours les abus d'un patronat de négriers? Sans doute pas.

- Depuis longtemps déjà, les pratiquants peuvent communier le samedi soir.

Le journaliste étaye ses arguments par la séquence argumentative en présentant les chiffres des Français :

- Plus de 5% des Français travaillent déjà le septième jour. Plus de 60% sont favorables à une ouverture dominicale des magasins.

D'après ces chiffres, cela nous montre que le journaliste est pour la modification de la loi parce que la plupart des Français veulent que les magasins soient ouverts le dimanche. Pour le journaliste, au cas où le magasin serait ouvert le dimanche, cela offrirait beaucoup d'emploi aux travailleurs.

Selon l'introduction sur les problématiques de la loi au sujet du travail et le développement sur les points de vue et les arguments, le journaliste conclut son texte en pointant les avantages de la modification de la loi :

- Le chômage frappe près de 3 millions de personnes et notamment les jeunes, les postes de week-end, combien d'entre eux seraient-ils prêts à les occuper immédiatement?

- La cavalcade de la vie quotidienne rompt les nerfs d'une partie de la population, particulièrement des femmes. Le progrès ne consiste-t-il à libérer les soirées du passage forcené par le magasin, à étaler le temps libre?

Selon la conclusion, le journaliste souhaite que l'Etat modifie la loi du travail de 1906. Il vaut mieux que le magasin soit ouvert le dimanche parce que cela arrangerait les problèmes du chômage et permettrait aux femmes de pouvoir faire des courses le dimanche à la place des soirées du lundi au samedi.

Nous remarquons que l'objectif de l'auteur tend à suggérer la modification de la loi en présentant d'abord les problématiques avec la séquence explicative dans laquelle l'auteur présente l'information de la loi. Dans le développement et la conclusion, nous constatons les arguments de l'auteur; c'est-à-dire qu'il argumente, ensuite, que cette modification améliore la vie des travailleurs et les chrétiens en même temps qu'il présente les statistiques des chiffres de Français qui sont d'accord avec ses idées. Enfin, il présente les avantages de la modification de la loi.

D'après l'organisation textuelle de l'Express, nous trouvons que la séquence narrative est plus fréquemment présente dans le thème concernant les événements courants comme l'élection régionale et Maastricht. Nous constatons que la séquence narrative utilisée suit l'ordre chronologique indiqué par les adverbes de temps par exemple dans les titres : "Proportionnelle" et "Accélération" dans lesquels l'auteur raconte les résultats des sondages qui ont lieu avant la présentation du texte éditorial :

- "Tous les sondages le confirment : le scrutin proportionnel au niveau régional va conduire à l'élection d'un certain nombre de conseils ingouvernables." (Proportionnelle)

- “Le sondage de la Sofres pour <<Le Figaro>> et l’analyse de l’ensemble des enquêtes régionales de BHV pour <<Libération>>, publiés en début de semaine, dessinent un relevé assez précis de la situation politique française.”
(Accélération)

Pour le thème sur l’économie française et européenne ainsi que Maastricht, nous trouvons la séquence narrative introduite par le journaliste dans plusieurs textes, en particulier, l’histoire de la Communauté. Dans l’Express, l’auteur préfère fournir des informations nécessaires sur l’origine de la construction européenne, par exemple :

- “(...) depuis la mise en oeuvre du premier traité européen - celui de la Communauté charbon-acier - la France ne s’était interrogée sur le sens et les modalités de l’interaction engagée il y a quarante ans.” (Quarante ans après)

- “Depuis l’origine, la Communauté est dirigée par les gouvernements qui la composent - et par eux seuls. Le Comité dit des <<représentants permanents>> (...)” (Mauvais arguments)

- Quant à la Commission de Bruxelles, elle ne conduit aucun coup de force pour s’imposer aux Etats. Ses pouvoirs ont été délimités en 1957, encore une fois à l’unanimité. La Commission ne commande pas. Elle propose, elle gère ce que les capitales lui ont demandé de gérer. Elle

tenta, en 1965, de sortir de son rôle : le général de Gaulle le lui interdit.” (Mauvais arguments)

Pour le titre ‘Croissance plate’, nous trouvons aussi la séquence narrative comme :

- “Croissance, à peu près identique en 1992 et 1991, reprise possible en 1993.”

- “L’année 1991 se termine en fausse crise. L’économie mondiale avait d’abord frôlé la récession, puis, à la fin de la guerre du Golfe, elle avait enregistré une amélioration limitée et passagère.”

Dans le titre ‘Le mal français’, l’auteur raconte l’événement relatif au chômage en France :

- “(...) depuis 1975, un revenu national en augmentation de plus de 50% n’a-t-il pas empêché le triplement du nombre des sans-emploi, qui atteint désormais 10% de la population active.”

Quant à la séquence descriptive, nous trouvons que l’auteur décrit les faits et les gestes du Président pour argumenter comme dans le titre ‘Diversion’ :

- Le Président de la République paraît en bonne santé. (...)

- Le Président de la République n’a rien perdu son habileté manoeuvrière. (...)

- Le Président de la République aborde avec une pugnacité un brin rigolarde la future cohabitation. (...)

- Le Président de la République a démontré que, à l'instar des plus grands, il savait abandonner ceux qui peuvent entraver sa marche ou compromettre sa propre situation. (...)

Deuxièmement, l'auteur décrit les caractères en utilisant les adjectifs qualificatifs, par exemple :

- L'une des vertus du traité de Maastricht est d'ancrer définitivement la France, pays étatiste, plus que socialiste. (...) (Les conséquences d'un non)

- L'affaire agricole du Gatt est lamentable : (...) elle se trouve aujourd'hui marginalisée (...) (Savoir négocier)

Quant à la séquence explicative-expositive ou informative, nous constatons qu'elle occupe une place importante parce que cela constitue toujours les arguments de l'auteur. L'auteur présente cette séquence dans plusieurs textes avec divers moyens et différentes structures. Nous pouvons les dégager en 3 groupes, ce sont :

1. L'explication introduite par la question "Pourquoi?"

Dans ce groupe, nous remarquons que l'auteur aborde ce dont il veut parler avec la question. L'explication est introduite par le connecteur 'parce que', par exemple :

- Pourquoi le problème surgit-il aujourd'hui?

--> Officiellement, parce que, l'abstention aidant, trois Français sur quatre environ ne sont pas représentés au Palais-Bourbon. En réalité, parce que, à travers un morcellement de l'éventail national et, particulièrement, une présence de l'extrême droite (...) (Proportionnelle)

- Pourquoi le traité de Maastricht n'amorce-t-il pas une révolution?

---> Parce que tout ce qu'il prévoit ne paraît guère contraignant et parce que ce programme aurait pu s'accomplir, progressivement, sans flonflons particuliers. (Quarante ans après)

2. L'explication introduite par une série de questions

Nous trouvons cette structure dans plusieurs textes de l'Express. Cela constitue l'énumération des informations et des idées nécessaires pour le thème traité, par exemple dans le titre 'Grille de lecture' ; l'auteur présente six questions immédiatement suivies de leurs réponses :

- 1. Les Français vont-ils désavouer, d'une façon générale, en effet, leur classe politique?

- 2. L'écologie deviendra-t-elle une donnée permanente de notre carte politique?

- 3. L'extrémisme restera-t-il, dans ce pays, une constante?

- 4. Est-ce la fin d'un certain type de socialisme?

- 5. La droite traditionnelle, en revanche, va-t-elle résister?

- 6. La France sera-t-elle gouvernable?

3. L'explication est renforcée par l'énumération des faits

3.1 Les faits introduits par l'adjectif numéral :

Pour le titre 'Croissance plate', l'auteur présente les quatre conditions sur l'économie :

- 1. Le prix du pétrole : (...)

- 2. La conjoncture : (...)

- 3. Les contextes politiques : (...)

- 4. Les taux d'intérêt dans la Communauté européenne : (...)

Dans le titre 'Europe : la vraie, la fausse', l'éditorialiste présente l'importance de l'Europe, pour appuyer les idées 'vraie ou fausse' :

- 1. Le sauvetage de la politique agricole commune.

- 2. La poursuite par la monnaie d'une intégration entamée en 1958.

- 3. La volonté des Etats européens de rejoindre la Communauté.

- 4. La création par la France et l'Allemagne de l'Eurocorps.

Quant au titre 'L'Europe flexible', le journaliste présente les mouvements pour la révolution de l'Europe :

- 1. La Communauté va, sans doute, s'élargir sans être globalement solidifiée.

- 2. Plusieurs Etats membres, dont la France, l'Allemagne et le Benelux, n'accepteront pas un blocage indéfini.

Dans l'éditorial 'Dimanche, l'auteur présente implicitement les avantages que comporterait une modification de la loi :

- 1. Le chômage frappe (officiellement, du moins) près de 3 millions de personnes, et notamment les jeunes. Ces postes de week-end, combien d'entre eux seraient-ils prêts à les occuper immédiatement?

- 2. La cavalcade de la vie quotidienne rompt les nerfs d'une partie de la population, particulièrement des femmes. Le progrès ne consiste-t-il pas à libérer les soirées du passage forcené par le magasin, à étaler le temps libre? A faire confiance au bon sens?

Dans le titre 'Les avantages du oui', nous trouvons les énumérations qui sont en fait des arguments en faveur de la ratification de Maastricht :

- L'Europe nous permettra :

1. D'améliorer notre niveau de vie, et la qualité de celle-ci.

2. D'accroître notre puissance, en partageant notre pouvoir.

3. De proposer aux peuples européens et au reste du monde une nouvelle civilisation (...)

Pour le titre 'Nouvelle formule', le journaliste explique la modification de la presse. La nouvelle présentation typographique rendra le journal plus intéressant. L'auteur présente son argumentation par une énumération d'adjectifs qualificatifs :

- 1. Un Express plus efficace (...)

- 2. Un Express plus exigeant (...)

- 3. Un Express plus attentif (...)

3.2 Les faits introduits par les adverbes de

liaison : d'abord, ensuite, enfin :

Nous trouvons cette structure dans le titre 'Le drame du chômage' , le journaliste explique les causes sur le problème du chômage :

- "Les trois raisons historiques de l'importance anormale du chômage en France, (...) Il y eut, d'abord, une mauvaise appréciation des conséquences de la grande crise en 1973. Le rétablissement structurel fut tardif. Il se poursuit aujourd'hui, par des investissements de productivité que, dans bien des cas, nos concurrents ont déjà effectués. Il existe, ensuite, sur le plan industriel, une sorte de tradition française qui pousse le pays, sous l'influence d'un Etat surprissant, vers les projets grandioses, voire les aventures, aux dépens de la recherche d'une offre, plus banale, de produits de consommation performants. Persiste, enfin, chez nous, une combinaison négative des trois facteurs de l'emploi (...)"

3.3 Les faits introduits par un adjectif

numéral ordinal : un premier..., un deuxième... , un troisième..., un quatrième...

Nous trouvons cette configuration dans le titre 'Le mal français', dans lequel l'auteur énumère les causes du chômage :

- "La première est à rechercher dans le curieux enchaînement qui, après le premier choc pétrolier, a en permanence placé la France, (...) On débouche ainsi sur une deuxième explication du décalage croissance-emploi (...) On y découvrira un troisième problème. L'industrie, dans ce pays, fut, et demeure largement influencée de façon décisive par l'Etat, (...) la quatrième cause du retard de l'emploi. On a coutume de considérer que la France souffre de trois handicaps (...)"

4. L'explication renforcée par des exemples

Nous trouvons aussi ce groupe dans quelques textes : par exemple le titre 'Discours', l'auteur donne des exemples des problèmes sociaux en France.

- Quelles sont les difficultés que le Parti socialiste au pouvoir, cohabitation non compris, depuis près d'une décennie, n'a pas su résoudre et qui lui valent de ne plus disposer dans le pays que d'une faible minorité? Le chômage des adultes, l'inadéquation de la formation des enfants -c'est-à-dire le chômage de demain -l'insécurité urbaine, l'immigration excessive, la bureaucratie étatique gaspilleuse - de fonds publics et confiscation de croissance."

Quant à la séquence argumentative et la séquence injonctive, nous trouvons que les deux séquences s'imbriquent dans d'autres séquences du texte. Le journaliste introduit des arguments ou ses commentaires avant de présenter la séquence injonctive en vue de 'faire réagir'. Nous trouvons aussi la séquence argumentative présentée sous diverses formes et avec des buts différents dans chaque texte éditorial, par exemple :

Premièrement, l'éditorialiste utilise des pronoms personnels à la première personne 'nous' dans tous les numéros dans lesquels nous constatons les différentes définitions :

1. Le pronom 'nous' peut se substituer à 'l'auteur et au groupe de rédaction'.

Cette configuration ne figure que dans les numéros où l'auteur veut expliquer ou donner des informations de ses propres presses, comme dans l'article 'Nouvelle formule' :

- A l'époque, nous savions déjà que le succès, même si vous, lecteurs, nous l'accordiez ne serait qu'un encouragement à poursuivre.

- Nous vous remercions de vos critiques et de vos conseils.

2. Le pronom 'nous' peut à la fois représenter 'l'auteur ou le lecteur'.

Cette configuration paraît toujours dans les numéros dans lesquels l'auteur veut montrer la faiblesse de l'Etat ou critiquer l'administration des hommes politiques ou des partis politiques :

- Nous n'en sommes pas là. En revanche, ce qui est intolérable, c'est que Jean-Marie Le Pen prenne les Français -nous prenne- pour des demeurés. (La France à l'écart)

Nous retrouvons, en particulier, cette configuration dans les éditoriaux au sujet de la politique extérieure comme la ratification du Traité de Maastricht, par exemple :

-Nous savons ce que nous perdrons avec le non, mais que gagnerions-nous avec le oui? (Quarante ans après)

En dehors des pronoms 'nous', nous constatons que l'éditorialiste utilise le pronom à la première personne singulière 'je'. Nous retrouvons que l'auteur de l'Express n'utilise le pronom 'je' que dans un seul éditorial 'Mise au point', dans lequel il veut argumenter contre l'idée du journal 'le Canard enchaîné' et 'Le Figaro' :

- En tant que directeur de la rédaction de l'Express, j'ai envoyé au "Canard enchaîné une demande de droit de réponse.

- (...) je vous demande de rectifier les contrevérités suivantes (...)

Deuxièmement, les expressions de jugements de valeurs, comme adjectifs ou adverbes qualificatifs ou interjections à valeur émotive, sont souvent présentées dans plusieurs numéros. Beaucoup sont au sens négatif :

- L'affaire du Gatt est lamentable. (Savoir négocié)

- (...) la mort certaine de certains d'adultes et d'enfants contaminés par une maladie mortelle n'aurait d'autres sanctions que celles qui ont été décidées la semaine dernière? C'est moralement inadmissible, intellectuellement absurde, physiquement insupportable. (Le droit et l'injustice)

- Ce qui s'est passé à Los Angeles ne résulterait que de tares américaines? Rien de moins sûr. (Défaillances)

Ensuite, la progression des arguments de l'auteur est souvent explicitée par les outils grammaticaux : les connecteurs logiques. Observons les exemples :

- La France, toutefois, ne peut-elle se trouver minoritaire? Certes. Mais, compromis de Luxembourg ou pas, aucun pays n'a vu, et ne verra, ses intérêts essentiels vitaux, bafoués. (Mauvais arguments)

- Platini, Noah, Killy, aujourd'hui cousus d'or. Ils n'empêchent pas la participation de tous, au contraire, ils la suscitent, la canalisent. (Vive les Jeux)

- En tous cas, le peuple va se prononcer. Le traité de Maastricht ne recèle aucun danger particulier -des décisions beaucoup plus sérieuses furent même prises par le passé sans difficulté. (Les conséquences d'un non)

3.3 L'organisation textuelle du Point

Dans le Point, nous trouvons aussi les divers types de présentation du texte. Nous pouvons les regrouper en 4 grandes configurations, ce sont :

1. **S narrative** + **S explicative** -----> **conclusion**
 └──────────────────┘
argument

De même que l'Express, l'éditorialiste du Point présente ses textes par la narration en racontant l'histoire d'une telle situation ou d'un tel événement pour mener les lecteurs au sujet argumenté. L'éditorialiste souligne l'histoire par l'indication temporelle plus que celle de lieu. Nous retrouvons 2 numéros de l'ensemble basés sur cette configuration.

Voici un exemple du titre 'Europe : l'intérêt national' dans cette forme.

Par ce titre, l'éditorialiste aborde son texte, dans l'introduction, par la séquence narrative. Il s'agit de l'histoire de l'Europe communautaire.

- Depuis trente ans, l'Europe communautaire doit plus à la négociation des hommes d'Etat qu'à l'enthousiasme des peuples.

Ensuite, il explique davantage dans le développement le thème 'l'intérêt national' pour montrer de l'importance du traité de Maastricht en ajoutant son point de vue :

- L'intérêt national, ce sera pourtant de considérer d'abord, et malgré tout, l'enjeu.

- S'arrêter, c'est défaire un échafaudage qui fut, avant tout, celui de la paix. L'Europe actuelle ne vaut pas tant par ce qu'elle nous a apporté que par ce qu'elle a empêché.

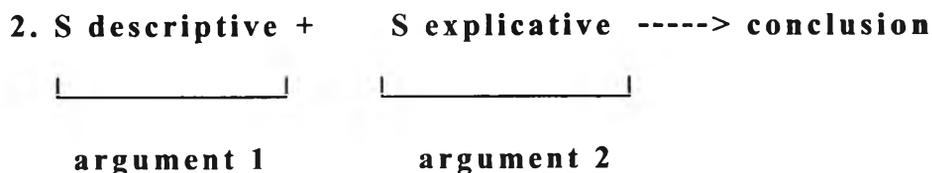
- (...) une Europe unie nous permettra de n'être pas submergés par les masses et marchés d'Amérique et d'Asie.

- (...) l'Europe apporte le viatique de modernité contre les arthroses d'une vieille nation.

D'après, la séquence argumentative de l'auteur sur la qualité ou l'intérêt de l'Europe communautaire, cela mène à la conclusion.

- En somme, il faut que l'aventure européenne ne serve point de requiem à un socialisme commateux, mais de trêve nationale avant la renaissance d'un vrai pouvoir.

L'objectif de l'auteur dans la conclusion est de conseiller aux hommes politiques de l'opposition de partager l'avis du parti socialiste en présentant la séquence injonctive sous forme de structure "Il faut que". Nous pouvons résumer que la séquence narrative sur l'histoire administrative de l'Europe communautaire dans l'introduction ainsi que la séquence explicative-argumentative des faits sur la qualité de la réunion européenne dans le développement sont des parties importantes pour la conclusion en vue d'exprimer le point de vue de l'auteur.



Nous ne retrouvons pas régulièrement les textes qui commencent par la séquence descriptive. L'auteur aborde son texte par cette séquence dans les titres concernant la description d'un pays ou d'un homme politique comme 'Mauroy : l'adieu à la rose', 'Chine : la conversion capitaliste' et 'France-Allemagne : Turbulences'. Ensuite, l'auteur ajoute davantage les explications pour renforcer la séquence descriptive. Tout cela prépare à ses arguments.

Nous proposons un exemple du titre 'Chine : la conversion capitaliste' dans cette forme.

Dans l'introduction, l'éditorialiste parle d'un changement comme la révolution dans divers domaines en Chine : l'économie, la vie sociale et la politique. L'éditorialiste commence par décrire l'histoire de la Chine pour montrer l'histoire du communisme et la révolution chinoise dans le domaine de l'économie et de la politique :

- La Chine est à nouveau en révolution, mais celle-ci, du moins ne tue pas que des morts : Lénine et Mao.

- Voici donc le pays le plus peuplé, le plus ancien, le plus fermé du monde, le dinosaure communiste chinois jeté par ses princes rouges dans l'économie mondiale de marché!

Ensuite, il explique l'image globale de la politique chinoise contrôlée par Mao et Deng sous le régime communiste. Au cours des explications, nous constatons que l'éditorialiste décrit aussi le changement de statut de Mao.

- On ne voit presque plus de Mao sur les édifices publics ni de slogans maoïstes dans les préaux d'école. Plus de vareuses Mao dans les villes.

- La révolution de Deng - Deng le puant, grand disgracié des années 60 - qui détricote ce que Mao avait tricoté (...)

Pour l'éditorialiste, Deng Xiaoping est la rénovation de l'Empire Chinois du régime politique. L'éditorialiste trouve, à l'époque de Deng Xiaoping, la difficulté de la Chine : le niveau de vie du peuple, la démographie et l'économie.

- Aujourd'hui, l'Empire est mort, la République aussi, et le communisme ne se porte plus très bien.

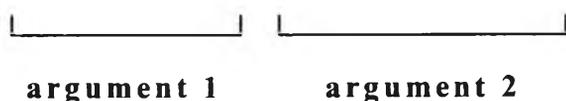
- La Chine moderne a trois obsessions : nourrir ses 1200 millions d'hommes, contrôler sa démographie et sortir son économie de la nullité.

La description de l'Histoire de la Chine et les descriptions sur le statut de Mao et Deng Xiaoping, sont des arguments qui préparent la conclusion de l'éditorialiste. Celui-ci est totalement d'accord avec la révolution chinoise.

- (...) l'évolution de la Chine est une des mutations majeures de la planète. La nouvelle voie chinoise sera longue et tortueuse, comme la Grande Muraille. Mais celle-ci fermait l'Empire. La nouvelle ouvre la Chine au monde.

Pourtant, l'administration économique chinoise n'irait peut-être pas jusqu'au bout à cause du régime communiste. L'éditorialiste conseille, donc : "le rêve absurde, c'est de produire une société à direction communiste. Mais son rêve moins illusoire, c'est de viser le modèle de Singapour de Lee Kuan Yew".

3. S explicative + S argumentative ---> conclusion



Cette configuration se retrouve dans le plus grand nombre des numéros, 21 au total, qui commencent par la séquence explicative. Le journaliste présente l'information générale, les faits réels, les causes et les conséquences d'une

telle situation, comme l'administration du pays ou de la Communauté, les problèmes du chômage, de l'immigration et le vote pour Maastricht. Nous constatons que la séquence explicative se mêle toujours à la séquence argumentative. C'est-à-dire tandis que le journaliste explique ce qu'il veut présenter, il ajoute ses commentaires ou ses opinions pour argumenter son propos.

Voici un exemple du titre 'Immigration : le mal court' dans cette configuration.

Par ce titre, dans l'introduction et dans le développement, le journaliste présente son texte par la séquence explicative avec ses commentaires au sujet de l'immigration.

- La pression de l'immigration clandestine déborde toujours les défenses (...)

- La pression de l'immigration s'universalise.

- La France est la plus vulnérable : parce que son passé a installé chez elle une forte immigration africaine constituant une structure d'accueil, parce qu'elle a la meilleure protection sociale d'Europe.

Selon les citations du texte, nous remarquons que le journaliste montre les problématiques de l'immigration en donnant l'exemple des pays qui subissent l'immigration. Dans la conclusion, le journaliste propose les solutions pour remédier à ce problème. Nous retrouvons 4 possibilités, telles que :

- Il faut que le regroupement familial soit réservé aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour.
- Il faut banir la tolérance polygame.
- Conditionner le séjour des étudiants étrangers en France au déroulement normal de leur cursus universitaire.
- Amender le système des prestations sociales pour que seuls les étrangers cotisants, bénéficient de ses largesses en réformant, si nécessaire, la Constitution sur ce chapitre.

C'est pourquoi, nous pouvons résumer que la séquence explicative et argumentative mène à la conclusion présentée par la séquence injonctive. L'objectif du journaliste est de proposer les choix à l'Etat en vue de résoudre les problèmes sociaux entraînés par l'immigration comme par exemple le chômage, l'insécurité, le problème des banlieues,...

4. S argumentative + S explicative ----> conclusion

Différemment de l'Express, l'auteur du Point suit le schéma de la séquence argumentative pour présenter son texte ; c'est-à-dire qu'il exprime son point de vue sur le sujet traité. Nous trouvons que cette présentation s'utilise quand l'auteur veut argumenter certaines idées ou mettre en valeur le comportement d'une personne. La présentation de la séquence argumentative d'un exemplaire se répète de la même façon que dans les exemplaires précédents. Il y a 15 numéros au total basés sur cette configuration.

Nous proposons un exemple du titre 'Il n'y a pas de <<non>> tranquille' dans cette configuration.

Par ce titre, dans l'introduction, le journaliste commence son texte en exprimant le point de vue des partisans du non qui pensent que leur non "ne troublera pas l'harmonie des nations européennes." A l'opposé, le journaliste croit que le non entraîne un problème : la France "n'est pas une chambre stérile ou le bistouri du non paraît opérer sans risques."

Dans le développement, l'auteur explique davantage la position des partisans du non à Maastricht :

- Tous les Traités sont du même tabac : ils découragent la lecture profane parce qu'ils épousent les méandres du compromis et protègent, au contraire, avec le jargon idoine, les intérêts des contractants.

- L'erreur des optimistes tranquilles du non, c'est justement d'oublier le partenariat et l'histoire. Quand il s'agit d'Europe, figurez-vous, nous ne sommes pas seuls.

Dans la deuxième partie de son développement, l'éditorialiste interroge le lecteur sur les conséquences négatives d'un vote favorable à Maastricht :

- Veut-on d'une Europe à nouveau parcellisée, maintenue sous tutelle stratégique et économique américaine (...)?

Paradoxalement, le vote du 'non' au traité ne sera pas un 'non' tranquille, c'est-à-dire qu'il impliquera un retrait de la France au sein de la Communauté européenne :

- C'est parce que le traité est aussi un maillon dans la longue chaîne de l'espérance européenne qu'il est vain de penser qu'un non à Maastricht ne serait pas reçu comme un non à l'Europe. Comment imaginer qu'un vote négatif de notre pays ne ferait pas onde de choc?

Nous remarquons que la séquence argumentative précède la séquence explicative-expositive. Dans la conclusion de l'éditorial, l'auteur ne prend pas position fermement vis à vis du vote. Il suggère au lecteur de bien peser son vote.

Après avoir étudié l'organisation textuelle du Point, nous trouvons que l'auteur de cette revue utilise toutes les séquences en vue de présenter ses textes éditoriaux. Pourtant, il insiste sur la séquence explicative-expositive et la séquence argumentative plus que les autres.

Nous remarquons que la séquence narrative est présentée dans plusieurs thèmes. L'auteur situe l'action de son récit à l'aide des adverbes de temps, par exemple :

- Depuis trente-cinq ans, l'Europe communautaire doit plus à la négociation des hommes d'Etat qu'à l'enthousiasme des peuples. (Europe : l'intérêt national)

- La cohabitation, dans ce cul-de-sac, apparaît comme une acrobate peu recommandable. Déjà, l'expérience qu'on en fait, entre 1986 et 1988, profita beaucoup au Président, mais peu à la nation, et pas du tout à l'opposition. (Le pouvoir en suspens)

- J'ai rencontré Clinton -il y a seize mois- à Baden-Baden dans un dîner à quatre en marge de Bilderberg. (Magic Clinton)

- Un exemple de cette déchéance par mépris des foules, c'est le comportement du pouvoir socialiste lorsqu'il dut, en 1983, abandonner, le dos au mur, le calamiteux programme commun de la gauche qui l'avait fait élire en 1981. (Démagogies)

Quant à la séquence descriptive, nous constatons que l'auteur utilise les adjectifs qualificatifs, le verbe d'état et d'actions et les subordonnées relatives pour peindre le portrait de Mauroy comme le titre 'Mauroy : l'adieu à la rose' :

- Pierre Mauroy et le Parti socialiste se quittent l'un l'autre.

- Mauroy, avec un coeur gros comme ça, aura été l'Obélix de la tribu socialiste.

- (...) il aura tout dit, et tout fait plus grand, plus gros, plus épais.

- (...) il se voyait sur les barricades de la Commune, il se rengorgeait en missionnaire du peuple de gauche.

- Lui, qui fait un anticommuniste solide (...)

- Lui qui fut le moins sectaire des socialistes.

- (...) la manière Mauroy commençait de dater : trop bonasse, avec trop de bavures et trop d'embrassades.

Deuxièmement, la description de Montaigne par les verbes d'action dans le titre 'Montaigne aujourd'hui' :

- Dans son époque terrible, il n'a cessé d'aiguiser sa conscience en infatigable voyageur, (...)

- Il a beaucoup payé de sa personne, ouvertement et secrètement, pour le rétablissement de la paix civile.

- Il n'invite à aucune retraite quand il s'agit de combattre la cruauté.

- Lui qui recommande d'ôter toute étrangeté à la mort (...) qui traduit, dans l'évitement acharné de l'inéluctable, une régression de l'esprit de vérité, une perte du sens de la réalité humaine (...)

- (...) il eut opiné à la libération des femmes, et à l'affranchissement du sexe (...)

Ensuite, la description de Mao toujours par le verbe d'état et l'adjectif attribut :

- Mao n'est plus le grand Timonier dont la pensée sublime allait changer la Chine, la Société, l'Homme et autres majuscules.

- Il n'est plus que le fondateur discuté de la dynastie communiste.

- Il inspire à la masse qu'une révérence déjà distant, (...)

Enfin, la description de Deng Xiaoping par les verbes d'action :

- 'Deng le puant', grand disgracié des années 60 qui détricote ce que Mao avait tricoté, (...)

- Deng tient l'armée et la police. Mais il jouit aussi du vaste soulagement du peuple chinois.

- Deng prend, en somme, le contre-pied de Gorbatchev. Il libère peu à peu le marché, mais garde la main sur la trique politique."

En outre, nous trouvons aussi la description de la Chine dans le titre 'Chine : la conversion capitaliste' par une série d'adjectifs qualificatifs superlatifs pour accentuer un aspect de la Chine :

- "Voici donc le pays le plus peuplé, le plus ancien, le plus fermé du monde, le dinosaure communiste chinois jeté par ses princes rouges dans l'économie mondiale de marché."

Quant à la séquence explicative-expositive, nous observons que le journaliste donne les explications dans plusieurs textes, comme l'Express, sous diverses formes. Ce sont :

1. L'explication introduite par la question "Pourquoi?"

Dans ce groupe, nous trouvons que l'auteur pose cette question avant de présenter les informations nécessaires, comme le titre 'Le pouvoir en suspens' :

- Ce remue-ménage dit tout haut ce que la France dit tout bas : que la succession du pouvoir est ouverte. Pourquoi?

---> Parce que, dans le système instructionnel de notre V^e République, la source prioritaire du pouvoir réside chez un chef d'Etat élu au suffrage direct.

Quant au titre 'Europe : l'intérêt national' :

- "Aujourd'hui, devant l'importance des transferts de souveraineté qu'implique le récent traité de Maastricht, voici que la grande affaire européenne déboule chez nous avec tambours et trompettes. Pourquoi?

----> Parce que le traité suppose, avant ratification, que notre Constitution soit sur quelques points révisée. Mais, surtout, parce que François Mitterrand se saisit de l'occasion pour couvrir un pouvoir en guenilles de manteau étoilé de l'Europe.

Dans le titre 'Flippe et flop' :

- Les intentions de révision constitutionnelle de François Mitterrand donnent l'impression d'un brouillard d'encre qu'un Président sur la défensive expédie, comme la seiche. Pourquoi?

----> Parce que c'est la fatalité générale des fins de règne, et plus encore de celle-ci, qu'on n'y peut rien entreprendre qui engendre le seul vrai viatique d'un Président : la confiance.

Dans le titre 'La fièvre du non' :

- La poussée du non français fait frissonner l'Europe. (...) Pourquoi?

----> Parce qu'une proportion considérable d'électeurs déterminés au non avouent crûment que la question posée les indiffère : ils ne veulent se saisir de l'urne référendaire que pour protester contre le chômage, contre le pouvoir, contre la maussaderie de leur vie.

Dans le titre 'Habache : Quel mystère?' :

- Pourquoi donc des fonctionnaires éminents n'ont-ils pas consulté leur ministre sur la venue d'un cacique du terrorisme?

-----> (...) c'est parce qu'ils n'y voyaient pas malice.

2. L'explication est faite à partir de la répétition du mot qui sert à expliquer et à insister

Dans ce groupe, nous constatons que l'auteur explique la cause en se référant au mot à expliquer et en répétant ce mot. Le problème et l'explication se présentent sous forme de deux groupes nominaux séparés par la ponctuation (:) tout au long du texte dans le titre 'Europe : Transes et transition' :

- Malaise commun : l'immigration
- Malaise commun : une économie languide
- Malaise commun : l'usure des pouvoirs
- Résistance commune : la démocratie
- Un destin commun.

3. L'explication avec des exemples

Dans le titre 'Rengager dans la coloniale?', nous constatons que l'auteur explique les problèmes politiques et humanitaires en donnant des exemples des pays touchés par ce problème :

- "Or, vous trouvez dans le monde, en Afrique, en Asie, maintes régions où le sort des populations est tout aussi accablant : ainsi, le Sud-Soudan, le Libéria, le Mozambique. Et plusieurs contrées du Sud-Est asiatique -la Birmanie, par exemple- ou les caméras n'entrent pas.

Pour le titre 'Immigration : le mal court' :

- "Sur le Nouveau Continent, l'immigration latino-américaine envahit plusieurs Etats du sud des Etats-Unis. Chez nous, en Europe, la masse des peuples d'Afrique -et d'abord maghrébins- exerce et exercera une pression qu'on pourrait dire naturelle et mécanique (...)

4. L'explication avec les énumérations

Nous trouvons que l'éditorialiste utilise plus d'énumérations pour expliquer ou amplifier ce dont il veut parler ou faire comprendre aux lecteurs. Nous pouvons diviser en 3 sous-groupes. Ce sont :

4.1 L'énumération de l'explication par les adjectifs numéraux cardinaux

Dans le titre 'La politique en apesanteur' présente de cette façon :

- Un bon apesanteur de l'opinion, Jean-Louis Missika, note que, pour 1. le chômage ; 2. l'immigration ; 3. l'insécurité ; l'éducation, les pouvoirs- sont de plus en plus réputés inefficaces.

4.2 L'énumération par les adjectifs numéraux ordinaux

Pour le titre 'Le rond-point pétaudière', nous trouvons que l'éditorialiste utilise les adjectifs numéraux ordinaux pour présenter des exemples :

- Première leçon d'une semaine édifiante : la balkanisation de la société française, la sous-éducation civique, l'égoïsme consommateur ruinent le contrat social et libèrent les forces anarchiques des intérêts catégories (...) Seconde leçon : une majorité de Français veut en finir avec un pouvoir discrédité (...)

En outre, l'éditorialiste se sert du présentatif explicatif 'c'est que' introduit par l'adjectif numéral ordinal pour expliquer les faits dans le thème 'Immigration : le mal court' :

- Pour deux raisons : la première, qu'on vient de dire, c'est que le débordement excessif ruine l'intégration de même qu'un barrage rompu ruine l'irrigation (...) La seconde raison, c'est que l'anémie d'un pouvoir en fin de course éteint la voix de la République.

D'autres explications sont introduites par : 'la raison est que' comme le titre 'Maastricht : le risque français' :

- (...) le RPR tergiverse ou renâche, c'est pour deux raisons. La première est qu'il est lui-même divisé (...) La seconde raison est moins excusable. Les leaders du RPR, hésitent à prendre la seule attitude qui convient aux hommes d'Etat (...)

Quant au titre 'Il n'y a pas de <<Non>> tranquille', l'éditorialiste présente l'explication sous la forme de la structure suivante : N + est de + Infinitif :

- Ce traité obéit a deux considérations maîtresses : la première est de rapprocher par compromis des intérêts divergents ; la seconde est de faire de ce compromis un chapitre de plus au grand livre historique de l'Europe future (...)

Quant à la séquence argumentative et injonctive, nous remarquons que l'éditorialiste du Point les présente de plusieurs façons. La séquence argumentative paraît soit au début du texte, soit dans le développement, soit à la fin. A Plusieurs reprises, les séquences argumentatives s'insèrent dans la séquence narrative, descriptive ou explicative. Nous nous proposons de donner d'autres moyens de la présentation des formes argumentatives dans le Point.

Premièrement, l'auteur explique le pronom personnel à la 1^{ère} personne du pluriel pour donner une impression de collectivité et inclure le lecteur dans ces propos.

1. Le pronom 'nous' ou les adjectifs possessifs peuvent représenter 'l'auteur et le groupe de rédaction'.

Cette remarque n'est valable que dans l'éditorial 'Aux lecteurs du Point' où l'auteur cherche à expliquer ou à fournir des informations sur ses articles :

- Notre objectif, dans ce nouvel accord, est de les accroître pour nous fortifier et rayonner. Notre rédaction n'y perd pas une de son indépendance (...)

- Le public achète l'interprétation ordonnée d'une actualité profane, une vision de notre époque, des talents, des signatures, un ton, un style qui donnent à chaque titre un visage, une personnalité qui n'appartient qu'à lui. L'Express a la sienne, nous avons la nôtre.

2. Le pronom 'nous' peut remplacer 'l'auteur, le groupe de rédaction et les lecteurs'.

Le pronom 'nous' permet à l'auteur d'inclure le lecteur et de lui faire jouer un rôle actif dans sa rédaction. Il est d'autant plus facile pour l'auteur de s'exprimer à la première personne du pluriel lorsqu'il s'agit de problèmes politiques.

L'auteur se sert du lecteur pour mettre en avant les problèmes de l'état. Avec l'emploi du pronom 'nous', c'est une façon détournée pour lui de prendre position sur le sujet. Cette configuration est présente dans les articles dans lesquels l'auteur veut souligner la faiblesse de l'Etat ou critiquer l'administration des hommes politiques ou des partis politiques :

- Voici devant nous le redoutable échéancier électoral. Depuis les régionales jusqu'à l'élection présidentielle en passant par les législatives de l'an prochain, il nous promet une de ces périodes énervées ou toutes des démocraties voient s'aggraver leur mal consubstantiel : la démagogie. (Démagogies)

3. Le pronom 'nous' peut se substituer à 'l'auteur et au peuple français'.

D'une façon plus générale, le pronom 'nous' inclut l'auteur et la population française en même temps.

Nous retrouvons, en particulier, cette configuration dans les éditoriaux au sujet de la politique extérieure comme la ratification du Traité de Maastricht. L'auteur veut que les Français et l'Etat se rendent compte de l'importance de la relation internationale et que ceux-ci acceptent de voter oui pour Maastricht :

- (...) nous pensons, chez nous, que le rôle de notre Europe fut négligeable dans l'effondrement de l'univers communiste. (Maastricht : les arbres et la forêt)

Par ailleurs, nous constatons que l'auteur du Point emploie la première personne pour exposer son opinion. Le pronom personnel 'je' est utilisé par le journaliste lorsqu'il veut prendre partie sur un sujet.

Le Point se sert du pronom 'je' dans plusieurs articles, en particulier, quand il veut exprimer son point de vue ou ses commentaires au sujet de Maastricht, par exemple :

- Pour tout dire, je ne parviens à imaginer aucune suite heureuse à un 'non' de la France. (Maastricht : le risque français)

- Je ne vois pas que le 'oui' oblige à une voie unique. Il ouvre l'Europe à des géométries perfectibles et des rythmes variables. (Oui ou non)

- Je crois qu'un pays comme le nôtre n'est plus , en cette fin de siècle, une chambre stérile ou le bistouri du non pourrait opérer sans risques. (Il n'y a pas de 'Non' tranquille)

- Je ne vois pas que cette latitude puisse être accordée au non. Certes, en théorie, rien ne s'y oppose. Et l'on peut faire accroire que le refus français enclencherait, sous l'oeil bénin de nos partenaires, une révision tranquille. Je n'en crois rien. (Pour que l'Europe mûrisse)

- J'ai soutenu ici, bien avant qu'on le décidât qu'un référendum sur l'affaire européenne serait le bienvenu. Je m'y tiens. (Référendum : l'engrenage gaullien)

Deuxièmement, les adjectifs, les jugements de valeurs exprimés par des adverbes, des interjections à valeur émotive sont souvent présentées dans plusieurs numéros. Beaucoup ont un sens négatif :

· La vérité cruelle est que Mitterrand a surestimé son art et sous-estimé les gestations souterraines de la société française. (Bérégovoy pour quoi faire?)

- Devant Mitterrand, les perspectives sont noires. Il ne peut guère se prévaloir du oui au référendum (...) (Elysée : l'isoloir)

- Accepte-t-il de se réfugier alors dans l'Elysée de la IV^e République, ou l'on règnait sans gouverner? Pas du tout. Il ne sera pas, fait-il entendu, 'inerte'. (Mitterrand : spéciale dernière!)

- C'est l'engrenage d'une telle logique qui fonde 'l'ingérence humanitaire'. Très bien! (Rengager dans la coloniale?)

- Si les principes républicains avaient d'emblée réglé son action, c'est au tout début du mouvement routier qu'il fut sévèrement intervenu, avant la 'thrombose', avant que les caillots routiers n'aient bouché une circulation si vitale pour un pays moderne, Hélas! (Le rond-point de la pétaudière)

Ensuite, les arguments sont souvent explicités par les outils grammaticaux : les connecteurs logiques qui permettent de composer une proposition complexe à partir d'une ou de plusieurs propositions simples.

Voici des exemples :

- On dira que les médias de masse se montrent défenseurs vétilleux des principes démocratiques. Oui et non! Car ils répandent biens, et à profusion, le culte sacralisé des droits de l'homme. Mais ils restent opaques sur les devoirs des citoyens et les vertus républicaines qu'ils soumettent, au contraire, à toute sortes de dérisions. (Le malaise démocratique)

- Car, le pouvoir, ces temps-ci, n'est pas et sera pas une sinécure. (Le pouvoir en suspens)

- L'intérêt national, ce sera pourtant de considérer d'abord, et malgré tout, l'enjeu. (Europe : l'intérêt national)

4. Comparaison et Conclusion

Après avoir étudié l'organisation textuelle dans les deux presses, nous observons que les journalistes de l'Express et du Point présentent globalement de façon assez identique leurs éditoriaux. Pourtant, l'Express préfère présenter ses textes avec la séquence narrative plus que le Point.

Quant à la séquence descriptive, les deux presses recourent au même procédé : description d'actions ou de comportement renforcée par l'emploi de verbes d'action et description de la personne avec l'emploi des verbes d'état, d'adjectifs qualificatifs et de subordonnées relatives.

En outre, par la séquence explicative-expositive dans les deux presses, nous observons qu'elle est généralement sous la même forme : la question 'Pourquoi?', les exemples, les énumérations. Mais, l'Express ne souligne pas les explications avec la répétition du mot comme le Point. Pour les explications avec énumération, la lecture et la compréhension sont aisées parce que l'explication est numérotée et détaillée dans chaque paragraphe.

En ce qui concerne la séquence argumentative ; nous constatons qu'elle est présente dans les textes éditoriaux des deux hebdomadaires, à l'exception du numéro dans lequel le journaliste parle de sa presse. Néanmoins, l'auteur du Point présente de façon différente de l'Express. Le Point présente ses arguments ou ses commentaires au début du texte dans plusieurs numéros, par exemple 'La règle du jeu', 'Démagogies' et 'Mitterrand : spéciale dernière!', alors qu'il est très rare de retrouver cette forme dans l'Express. Même si, la représentation argumentative dans les deux presses est sous la même forme : expression du jugement de valeurs subjectives, adverbes d'affirmation ou les connecteurs logiques, nous remarquons que l'auteur de l'Express, contrairement au Point, ne s'exprime pas par le pronom 'je'.

En somme, d'après le corpus étudié, nous constatons qu'il n'y a pas un seul type de texte dans l'éditorial. Bien que ce texte-ci soit classé dans le genre du commentaire ou argumentatif, nous trouvons qu'à l'intérieur du texte, il y a d'autres types de séquences textuelles qui se mêlent tout au long du texte. Nous remarquons que les journalistes présentent leurs textes en diverses séquences. Chacune est superposée l'une à l'autre. La séquence narrative et descriptive amène les lecteurs à mieux comprendre le thème proposé et l'origine de certains événements dans le passé, ainsi qu'à comprendre

les caractéristiques ou le comportement d'une personne, surtout sa personnalité. La séquence explicative leur permet de comprendre davantage ce que le journaliste présente. Cela constitue la source de la connaissance générale chez les lecteurs. En plus, les lecteurs ont une idée du point de vue du peuple et de la société à travers l'éditorialiste dans la séquence argumentative et injonctive.

Ainsi, nous croyons que la présentation de l'information du texte éditorial dépend :

1. de l'intention de l'éditorialiste : c'est-à-dire que l'éditorialiste souhaite 'faire comprendre', 'faire savoir', 'faire croire' ou 'faire réagir' les lecteurs.

2. du thème traité : cela permet à l'éditorialiste de présenter de façon claire et convenable son texte parce que chaque thème se présente peut-être avec un seul but ou plusieurs buts.

3. des circonstances de l'événement : c'est-à-dire certains thèmes, tels que Maastricht ou la politique sont présentés dans plusieurs numéros tout au long de l'année. Certains thèmes comme le sport ou le transport sont ébauchés dans un numéro pour chaque hedomadaire.